

REPUBLIQUE DUSENEGAL

UN PEUPLE- UN BUT-UNE FOI



MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
Université Cheikh Anta DIOP de Dakar (UCAD)



Institut National Supérieur de l'Éducation Populaire et du Sport (INSEPS)

Mémoire de Maitrise Es Sciences et Techniques de l'activité Physique et du Sport
(STAPS)

THEME :

LA POLITIQUE SPORTIVE DANS LA VILLE DE ZIGUINCHOR

Présenté par :

M. Alioune Badara SAGNA

Etudiant en Maîtrise

Sous la direction de :

M. Papa Bourama SAMBOU

PEPS

ANNEE ACADEMIQUE 2011/2012

DEDICACES

Au nom d'ALLAH le clément le tout miséricordieux, gloire à son prophète

MOHAMED (PSL), je dédie l'ensemble de ce travail à :

- ✓ Mes parents **Bacary SAGNA** et **Salimata DIEDHIOU** pour le sens de l'amour et de l'affection que vous avez cultivé en moi et en même temps ressenti pour moi. Ainsi qu'en tous mes *frères* et *sœurs*. Je ne vais jamais ignorer tous les sacrifices que vous avez faits pour notre réussite scolaire ;
- ✓ Mr **Papa Bourama SAMBOU** PEPS, pour avoir sacrifié tout votre temps pour vous consacrer et bien mener à la réalisation de ce travail ;
- ✓ Mon regretté tuteur **Souleymane DIATTA**, qui nous a récemment quitté, et a qui nous souhaitons un bon repos .que dieu l'accueille dans son paradis ;
- ✓ A l'**ASC Tendouck**, qui se trouve être notre premier club formateur, et donc nous a conduit pour la première fois à une compétition sportive ;
- ✓ Tous *mes camarades de promotion* à l'INSEPS de Dakar ;
- ✓ Tous mes *frères* et *sœurs* ;
- ✓ A l'**ASC HLM de Bignona** ;
- ✓ Tous mes amis : **Assine DIEDHIOU, Nfaly Badara BADJI, Sadibou FALL, Ives O. SAGNA, Boubacar DIOP, Baba KONATE, Oumar SABALY, Clotilde THIAM, Mouhamadou DIATTA, Landing Maf SONKO, Mohamed GOUDIABY, Abdou COLY, Alphonse GOUDIABY** ;
- ✓ Ceux que j'aurais du mentionner et que j'ai omis.

REMERCIEMENTS

La réussite d'un travail se fait grâce à l'implication de nombreuses personnes avec qui nous avons collaboré. Nous les remercions par conséquent du fond du cœur.

Nous avons par là, l'occasion de remercier ces personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la conception de ce document. Toute notre gratitude à :

- **Ma famille** pour toute l'assistance qu'elle m'a apportée ;
- Monsieur **Papa Bourama SAMBOU**, PEPS, titulaire d'un master d'ingénierie de projet sportif : vous avez dirigé ce travail avec rigueur et pragmatisme, je ne trouve pas les mots me permettant de vous dévoiler toute ma reconnaissance car vous avez été disponible malgré vos préoccupations personnelles ;
- L'ensemble des **professeurs de l'INSEPS**, pour votre formation de qualité que nous avons acquis durant ces quatre années passées ;
- Tous les **étudiants de l'INSEPS** ;
- Monsieur **Omar SENE** à l'inspection régionale des sports a Ziguinchor ;
- Monsieur **GAYE**, inspecteur régionale de la jeunesse de Ziguinchor, pour votre contribution ;
- Monsieur **Daouda BADJI**, président de la ligue régionale de football ;
- Monsieur **Alassane BASSENE**, représentant du sport travailliste ;
- Monsieur **Lewis NYAFOUNA**, pour son assistance apportée dans la mise en œuvre de ce document ;
- Tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont soutenu dans l'exercice du document.

REMERCIEMENTS

La réussite d'un travail se fait grâce à l'implication de nombreuses personnes avec qui nous avons collaboré. Nous les remercions par conséquent du fond du cœur.

Nous avons par là, l'occasion de remercier ces personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la conception de ce document. Toute notre gratitude à :

- **Ma famille** pour toute l'assistance qu'elle m'a apportée ;
- Monsieur **Papa Bourama SAMBOU**, PEPS, titulaire d'un master d'ingénierie de projet sportif : vous avez dirigé ce travail avec rigueur et pragmatisme, je ne trouve pas les mots me permettant de vous dévoiler toute ma reconnaissance car vous avez été disponible malgré vos préoccupations personnelles ;
- L'ensemble des **professeurs de l'INSEPS**, pour votre formation de qualité que nous avons acquis durant ces quatre années passées ;
- Tous les **étudiants de l'INSEPS** ;
- Monsieur **Omar SENE** à l'inspection régionale des sports à Ziguinchor ;
- Monsieur **GAYE**, inspecteur régionale de la jeunesse de Ziguinchor, pour votre contribution ;
- Monsieur **Daouda BADJI**, président de la ligue régionale de football ;
- Monsieur **Alassane BASSENE**, représentant du sport travailliste ;
- Monsieur **Lewis NYAFOUNA**, pour son assistance apportée dans la mise en œuvre de ce document ;
- Tous ceux qui, de près ou de loin, m'ont soutenu dans l'exercice du document.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	1
PROBLEMATIQUE	3
CHAPITRE I : REVUE DE LA QUESTION	7
I- LES SPORTS DANS UNE VILLE : CONTEXTE ET PROBLEMATIQUE	7
I.1. Les sports dits « politique ment corrects »	9
I.1.1. Les sports de combat	9
I.1.2. Les sports collectifs de balle.....	10
I.1.3. Les sports individuels avec balle	11
I.1.4. Les sports athlétiques et gymniques	12
I.1.5. Les sports de nature	13
I.1.6. Les sports mécaniques	14
II. LES PRATIQUES SPORTIVES A ”SURVEILLER”	14
II.1.La glisse urbaine	14
II.2. L rap attaque.....	14
II.3. Le tennis avec la paume	15
II.4. Le football de rue	15
II.5. Le basket avec un panneau.....	15
II.6. Le jeu de billes	15
III. LES SPORTS ET LA VILLE : UN RAPPORT ETROIT MAIS SOUVENT CONFLICTUEL	15
IV. LE SPORT : UNE COMPETENCE TRANSFEREE AUX COLLECTIVITES LOCALES	18
V. LES SPORTS DANS LA VILLE DE ZIGUINCHOR	20
V.1. Ziguinchor : une ville sportive	20
V.2. Les acteurs du sport à Ziguinchor	21
V.3. Les événements sportifs majeurs à Ziguinchor	22
V.4. L'évolution des budgets alloués au sport.....	22
V.5. Les infrastructures sportives à Ziguinchor	22

CHAPITRE II : METHODOLOGIE	25
I. CADRE DE L'ETUDE	25
I.1. Une politique d'équipement	25
I.2. Une politique d'éducation	26
I.3. Une politique de soutien aux associations sportives	26
I.4. Une politique de communication par le sport.....	26
I.5. Une politique d'animation de proximité.....	27
II. LA DELIMITATION DU SUJET	27
III. LES OUTILS D'INVESTIGATION	27
IV. L'ECHANTILLONNAGE ET LA POPULATION CIBLEE	28
V. LE TRAITEMENT DES DONNEES	29
VI. LES LIMITES DE L'ETUDE	29
CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS	32
I. PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS	32
I.1. Réponses des ASC de la commune	32
I.1.1. Sur les installations sportives communales	32
I.1.2. Sur la vie sportive dans la commune	35
I.1.3. Sur les subventions aux associations	38
I.1.4. Sur la politique sportive communale	41
II. REPONSES DES EQUIPES PARTICIPANTES AUX TOURNOIS	
DU SPORT TRAVAILLISTE	42
II.1. Sur les installations sportives	42
II.1.1. Sur la vie sportive dans la commune.....	44
II.1.2. Sur les subventions	45
II.1.3. Sur la politique sportive	46
III. REPONSES DES CLUBS AFFILIES AUX FEDERATIONS SPORTIVES	47
III.1. Sur les installations sportives.....	47
III.2. Sur la vie sportive de la commune	49

III.3. Sur les subventions communales	50
III.4. Sur la politique sportive communale	53
IV. ANALYSE DES RESULTATS	54
IV.1. Sur les infrastructures sportives	54
IV.2. Sur la vie sportive de la commune	56
IV.3. Sur les subventions.....	56
IV.4. Sur la politique sportive de la commune.....	57
V. RECOMMANDATION OU PROPOSITION D'UNE POLITIQUE	59
V.1. Sur les installations sportives	59
V.1.1.utilisation des aires de jeu existantes	59
V.1.2. Aménagement de nouvelles aires pour le sport	59
V.2. Sur la vie sportive de la ville	60
V.3. Sur les subventions	60
V.4. Sur les orientations de la politique sportive communale.....	60
V.4.1. Les axes de politique sportive.....	60
V.4.1.1. Education	60
V.4.1.2. Compétition.....	60
V.4.1.3. Loisir	60
V.4.1.4. Santé.....	61
V.4.1.5. Population ciblée.....	61
CONCLUSION	63
BIBLIOGRAPHIE	65
ANNEXES	67

LISTE DES TABLEAUX ET DES ABREVIATIONS

Tableau 1, 2, 3, et 4 : Effectif de la réponse des ASC sur les installations sportive de la commune	pp 32-34
Tableau 5, 6, 7 et 8 : Effectif de la réponse des ASC sur la vie sportive dans la commune	pp 35-37
Tableau 9, 10, 11, 12, 13 et 14 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions aux associations sportives.....	pp 38-40
Tableau 15 et 16 : Effectif de la réponse des ASC sur la politique sportive communale	pp 41-42
Tableau 17, 18 et 19 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste sur les installations	pp 42-43
Tableau 20 et 21 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste sur la vie sportive de la commune.....	pp 44-45
Tableau 22 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste sur les subventions communales	p 45
Tableau 23 et 24 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste sur la politique sportive communale	pp 46-47
Tableau 25, 26, 27 et 28 : Effectif de la réponse des clubs sur les installations sportives communales	pp 47-49
Tableau 29 et 30 : Effectif de la réponse des clubs sur la vie sportive communale	pp 49-50
Tableau 31, 32, 33, 34, 35 et 36 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales	pp 50-52
Tableau 37 et 38 : Effectif de la réponse des clubs sur la politique sportive communale	p 53

INSEPS : Institut National Supérieur de l'Education Populaire et du Sport

UCAD : Université Cheikh Anta DIOP

ODCAV : Organisation Départementale de Coordination d'Activités de Vacances

ONCAV : Organisation Nationale de Coordination d'Activités de Vacances

APS : Activités Physiques et Sportives

EPS : Education Physique et Sportive

INTRODUCTION

Le mot sport trouve son origine dans le vieux français Desport de l'ancien verbe Desporter qui signifiait se divertir, s'amuser. Ce sont des séries d'amusements, d'exercices et de simples plaisirs, qui absorbaient une partie assez notable du temps des hommes riches et oisifs. Ces divertissements mettent en épreuve les aptitudes diverses de l'homme : le courage, l'agilité, l'adresse, la souplesse, la force, la résistance ou l'endurance. Le sport est l'une des plus grandes activités humaines, l'une des plus grandes écoles de la vie. Une école où certaines valeurs, non des moindres, ont encore un sens dans un monde où tout se dégrade, se déshumanise et se pollue. Le sport est quasi universel de nos jours et divers secteurs d'activités humaines s'y intéressent. C'est le cas de la physiologie, de la neurologie, de la sociologie ainsi que de la politique entre autres.

Le physiologiste en parle en termes de coût énergétique et d'accoutumance à l'effort, le neurobiologiste en termes de coordination et de traitement de l'information par le système nerveux, le psychologue l'envisage sous l'angle du développement de certains traits de caractères ou de personnalité. Le sociologue y voit avant tout un fait de culture, caractéristique des sociétés industrielles et technologiques. Le politicien quant à lui le considère comme une occupation saine, un moyen d'intégration sociale des différents groupes vivant ensemble, un moyen de faire des rentrées d'argent par l'organisation de manifestations sportives ou la location d'infrastructures sportives.

Dans l'optique d'une légitimation de sa prise en charge par les collectivités locales, des politiques de décentralisation sont définies. Le sport est une compétence transférée à ces collectivités locales au Sénégal. Les politiques locales peuvent donc légalement prendre en charge la compétence sport. Ainsi donc la Commune, la Communauté Rurale et le Conseil Régional, éléments de l'architecture de la décentralisation au Sénégal, peuvent légitimement délibérer pour tout ce qui concerne le sport dans l'espace qui leur est affecté.

Dans les collectivités locales, la prise en charge de cette compétence sport se décline en termes de construction et gestion d'infrastructures pour la pratique des sports, organisation de manifestations sportives, octroi de subventions aux associations sportives, promotion de la pratique des sports. La vie des sports dans les collectivités locales est donc un sujet d'importance par les moyens humains, financiers et infrastructurels qu'ils mobilisent, par le public touché, par les aménagements réalisés. C'est ce qui est à la source de notre motivation pour traiter de ce sujet de mémoire que nous intitulons **la politique sportive dans la ville de**

Ziguinchor. Ce sera un essai d'analyse de la prise en charge de la compétence sport dans cette ville du sud du Sénégal ou beaucoup de sportifs ont réussis par le passé.

PROBLEMATIQUE

Dans les collectivités locales avions nous dit, la prise en charge de cette compétence sport se décline en termes de construction et gestion d'infrastructures pour la pratique des sports, organisation de manifestations sportives, octroi de subventions aux associations sportives, promotion de la pratique des sports.

Dans la ville de Ziguinchor, nous nous intéresserons plus aux **subventions** accordées aux associations sportives de la commune, aux **infrastructures** sportives, à l'organisation de **manifestations sportives** et à la **promotion** de la pratique **des sports**.

A Ziguinchor comme partout au Sénégal, les associations sportives participent à la vie de la cité. Le législateur a prévu d'octroyer des **subventions** pour le fonctionnement de ces structures qui participent à l'éducation sportives et socioculturelles des jeunes. Ces subventions sont généralement financières par la dotation en argent ou la prise en charge des frais de transport ou d'organisation, mais peuvent prendre d'autres formes comme la fourniture de matériel (souvent des maillots et des ballons), des remises sur la taxe sur les spectacles ou la fourniture de personnel pour l'organisation des événements et l'encadrement

Comment sont réparties ces subventions communales à ces associations ? A combien s'élèvent-elles et comment évoluent ce montant au cours de ces dernières années ? Y a-t-il des sports privilégiés ?

Nous chercherons à avoir une réponse à ces questions pour mieux connaître la place qu'occupent les clubs ou les Associations Sportives et Culturelles dans la ville de Ziguinchor.

En général les **infrastructures** pour la pratique des sports sont le maillon faible du sport au Sénégal. Non seulement elles sont très insuffisantes pour satisfaire tous les pratiquants de ces activités, mais aussi celles existantes sont sur-utilisées et se dégradent très vite parce que les budgets pour leur entretien sont peu consistants et mal utilisés. Les clubs sportifs s'entraînent dans des terrains vagues de dimensions non réglementaires ou tout simplement dans les coins de rue.

Comment se présente la carte des infrastructures sportives dans la Commune de Ziguinchor ? Comment y est organisé l'accès des utilisateurs et qui sont-ils ? Y a-t-il un programme de construction d'équipements sportifs ?

Une grande ville c'est souvent un grand événement sportif. Paris, Tokyo et New York ont leurs marathons annuels ; Dakar a son meeting international d'athlétisme et Saint-Louis

du Sénégal son Tournoi International de Judo. Ce sont des rendez-vous de vie communale intense. Les **manifestations sportives** sont importantes pour un rayonnement international de la cité, pour les apports financiers qu'ils génèrent, pour les nombreux contacts qu'ils permettent de nouer, pour la participation des populations à la vie sociale, économique, culturelle et sportive de la cité. Elles sont aussi l'occasion de faire un trait d'union entre **le sport et le tourisme** pour optimiser le développement économique, culturel et social du terroir.

Y a-t-il un événement sportif annuel de grande envergure dans la ville de Ziguinchor ? Les populations locales dans leur individualité ou dans leurs associations sont-elles associées à la conception, à la préparation, à l'organisation et à l'évaluation de ces manifestations ? Quelles sont les objectifs visés par la commune en organisant ces manifestations sportives ?

Autant l'organisation de manifestations sportives avec une grande implication des populations est importante, autant l'est aussi la **promotion du sport** à la base. Cette promotion peut être sous forme d'encadrement des jeunes ou d'incitations à la pratique des sports par les autres groupes de la ville qui n'ont pas la compétition sportive comme préoccupation principale.

Chez les jeunes qui sont la frange la plus importante en nombre de la ville de Ziguinchor, une prise en charge précoce et à large échelle cultive le sentiment d'appartenance à la commune et les prépare à leur future vie de citoyens responsables et engagés. Cette prise en charge vise aussi l'éclosion de sportifs d'élite capables de porter, en ambassadeurs, le nom de la ville sur tous les terrains du monde. Il est donc important que les jeunes soient organisés et encadrés dans les sports de leurs choix.

Y a-t-ils des structures communales de prise en charge des jeunes sportifs ou appuie-t-on des associations locales qui œuvrent dans ce sens ? Y a-t-ils des compétitions de jeunes organisées par la Mairie de Ziguinchor ou tout autre encouragement à l'encadrement des jeunes sportifs ? Y a-t-ils des programmes d'échange de jeunes sportifs auxquels la ville à souscrit dans le cadre de la coopération décentralisée ? Y a-t-ils des espaces spécialement aménagés pour la pratique du sport des jeunes ? Les enfants vivant avec un handicap sont-ils pris en charge par les politiques sportives communales ?

Toutes ces questions montrent l'importance de notre sujet. Nous nous évertuerons à leur trouver une réponse pour mieux cerner les orientations de la commune de Ziguinchor en matière de sport. Ces orientations ainsi que les objectifs visés et les moyens mis en œuvre pour la conduite de cette compétence transférée constituent la politique sportive. L'élaboration d'une politique sportive se fait à travers une succession d'étapes qui aident les décideurs

publics à tenir compte de ces choix politiques, de l'environnement et des moyens déjà disponibles.

Notre travail, après l'introduction et la problématique, consistera d'abord à faire une revue de la question dans laquelle nous parlerons du sport comme compétence transférée aux collectivités locales et de la prise en charge de cette activité dans la ville de Ziguinchor.

Nous définirons ensuite la méthodologie de recherche avec les outils d'analyse que nous jugerons utiles pour une bonne collecte d'information afin de mieux répondre aux questions auxquelles nous voulons apporter des réponses.

Nous présenterons et interpréterons aussi les résultats recueillis. Résultats que nous espérons à même de nous permettre de situer la politique sportive de la ville ou de proposer en cas de nécessité une orientation capable de mieux prendre en charge le sport dans toutes ces composantes et pour toutes les couches de la population de la commune.

CHAPITRE I : REVUE DE LA QUESTION

CHAPITRE I : REVUE DE LA QUESTION

I- LES SPORTS DANS UNE VILLE : CONTEXTE ET PROBLEMES

La pratique des sports s'est considérablement démocratisée de nos jours. Toutes les catégories de population et les couches sociales ont ce droit. Il y donc de plus en plus de pratiquants dans les espaces de jeu.

La ville, communauté de vie est le lieu d'expression de tout ce bouillonnement sportif. Certains citoyens font du sport dans le cadre d'une compétition officielle régionale ou nationale, d'autre par contre en font un loisir ou une activité de rééducation fonctionnelle. Ceux qui font de la compétition sont licenciés dans les clubs sportifs ou dans le championnat dit Navétane. Ceux qui en font un loisir se retrouvent dans des groupes informels de quartiers ou d'associations divers. Tous utilisent les installations sportives existantes dans l'espace communal. Il y a donc des occupations programmées et d'autres spontanées. Le premier problème d'une ville au Sénégal est la rationalisation de cette occupation pour que tous y trouvent leurs comptes. Des demandes sont formulées afin que la Mairie fasse un calendrier d'occupation.

Le deuxième problème est lié à l'aspect politique de la gestion des collectivités locales. La Mairie doit accorder l'utilisation des infrastructures sportives à des entités bien organisées pour qu'en retour ils puissent participer, par leur soutien et leur vote, au maintien des équipes municipales en place.

La logique de gestion des sports dans les villes est donc de favoriser la vie des groupes de sportifs qui sont en mesure de leur donner une visibilité nationale et internationale et de lutter contre les éléments subversifs. de ce fait la Mairie doit garantir l'instabilité sociale des populations. Tout cela pour une meilleure visibilité des élus ainsi que celle de la ville et par la même occasion permettre aux élus d'avoir une assurance politique.

Il est en effet très recherché la compagnie d'un sportif de renom. S'afficher au coté de quelqu'un qui réussi de bonnes performances sportives donne de la valeur aux élus locaux. C'est pourquoi les équipes qui gagnent des coupes sont choyées et la plus grande part des subventions leur est accordée. Par contre, les groupes minoritaires dans leurs pratiques sportives ou leurs modes de vie, qui adoptent souvent des comportements de défiance vis à vis de l'autorité qui les néglige à leur avis, sont combattus à coup d'arrêtés municipaux pour interdire soit un espace ou tout simplement les trottoirs. Au Sénégal, ces groupes sont surtout liés aux Rap ou expérimentent une nouvelle pratique qu'ils ont vu à la télévision.

Ces pratiques sportives dites «sauvages» utilisent de façon temporaire l'espace urbain comme espace sportif, opèrent une requalification de cet espace ou détournent le sens assigné à cet espace. C'est ainsi qu'une place devient un lieu sportif: des espaces de circulation (trottoirs, rues etc.) se transforment en «théâtre sportif» parce que les adolescents mettent en œuvre leur savoir faire dans une discipline sportive donnée. Les parkings se métamorphosent en lieu animé pour la pratique d'une discipline sportive: soit une partie de football, soit de basket ou de tennis.

Les joggeurs, cyclistes, footballeurs..., qui se fondent dans le décor urbain, ne font plus scandale, n'arrêtent plus le regard des passants mais perturbent les tenants des équipes urbaines.

D'un autre côté, on trouve un ensemble de pratiques sportives qui se déroulent dans les espaces spécialisés et ouverts: c'est généralement le cas des plateaux d'éducation physique et sportive (EPS) composés d'un terrain de handball, de football et de basket, qui font l'objet d'une occupation «sauvage» par les jeunes.

Les pratiques de loisirs sportifs actuels s'inscrivent dans une dynamique sociale dépassant largement le simple phénomène sportif. Au-delà des activités récréatives, ces pratiques sportives participent, au même titre que bon nombre de comportements sociaux, à la création de nouvelles approches et expressions individuelles et collectives au sein de la ville. Depuis quelques années, ces pratiques de loisirs étaient apparues hors des espaces qui leur sont spécifiquement réservés. C'est des pratiques sportives qui se faisaient en dehors des stades, des gymnases et des espaces spécialisés. Et l'augmentation des pratiquants a contribué à faire apparaître de nouveaux comportements sportifs au cœur même de la ville.

Le phénomène sportif étant devenu un fait social, l'évolution des pratiques sportives dans une ville dépasse le niveau d'activités nécessitant des espaces spécifiques. Ces pratiques sportives se sont diffusées dans l'espace public tout en créant de nouveaux rapports à la ville. Cependant, elles diffèrent les unes des autres, du fait de la diversité des espaces sportifs. Plus il y a de l'espace pour une pratique, plus elle est massivement pratiquée par les individus. En outre, on retrouve dans la ville des sports dits collectifs et individuels.

On peut donc citer les sports comme le football, le tennis, le basket, le jogging, le handball, la lutte, l'athlétisme, le cyclisme et ce qu'il convient d'appeler la glisse urbaine. Il y a donc une diversité de sport dans la ville avec une multitude de pratiques sportives conventionnelles ou non.

Le sport est donc d'une part encouragé par les élites politiques des collectivités locales pour sa capacité de mobilisation et sa popularité et, d'autre part, combattu pour les désordres

qu'il est censé apporter dans la vie de la commune et les désagréments causés aux citoyens ou aux automobilistes.

On peut distinguer deux grandes catégories de pratiques sportives urbaines: celles qui participent activement au rayonnement national et international de la Cité et celles qui au contraire centralisent toutes les récriminations des habitants pour le bruit qui gêne la quiétude des populations ou la déviance morale qu'ils observent chez les adeptes de ces sports.

I.1. Les sports dits "politiquement corrects"

Ce sont les sports de combat, les sports collectifs de balles, les sports individuels avec balle, les sports athlétiques ou gymniques, les sports de nature et les sports mécaniques

I.1.1. Les sports de combat

Dans les sports de combat, il convient de mettre face à face l'homme et son semblable, en prise directe pour un affrontement véritable qui constitue, sous la protection toutefois des règles propres aux disciplines qui constituent cette grande famille des sports. Une situation réelle de lutte entre deux hommes qui s'empoignent et ne se contentent pas de comparer uniquement leurs forces. Cette position d'antagonisme qui apparaît comme la caractéristique dans les sports de combats est une des moins artificielles qui soient en sport. Elle s'apparente à l'expérience ancestrale de la lutte des hommes entre eux.

Les sports de combat sont donc des sports où la personnalité est dominante. Ils restituent au sport une mesure vraiment humaine. Ils se divisent en deux grandes catégories: ceux qui emploient des armes et qui ne font intervenir que les moyens naturels d'attaque et de défense du corps humain. Et parmi ces derniers, il faut distinguer, d'une part, ceux qui mettent en œuvre les formes de corps et d'autre part, ceux où les adversaires se donnent des coups. Ainsi, on peut donc citer la boxe, la lutte, l'escrime, le judo, etc.

I.1.2. Les sports collectifs de balles

En rassemblant tous les sports qui utilisent une balle, un ballon ou encore une chose analogue comme le palet ou le volant. La balle est ici un moyen d'action. Elle répond, mais aussi échappe. Elle semble donc jouer avec le joueur qui joue avec elle.

Selon Jean P. Havre, le sport collectif de balle est «une opposition entre deux équipes qui vont lutter pour réaliser quelque chose» et que «l'opposition va se manifester par la charge et la volonté de réaliser le transport de la balle».

La permission de charger l'adversaire est maximale dans certains et on y porte la balle en progression. Dans d'autres par contre, comme le volley-ball il n'y a pas de charge et la progression y est impossible.

Les sports collectifs de balles sont très nombreux et parmi eux nous pouvons citer quelques types comme le football, le handball, le basket-ball, le volley-ball, le hockey, le polo, le base-ball.

- Le football et le Rugby sont des sports quasi complets. Dans toute leur mise en œuvre, l'on court, saute, lance. En vertu du «contact» les qualités propres aux sports de combat sont requises. Et sur le plan technique, ils nécessitent aussi bien le jeu à la main que le jeu au pied. La technique collective y est essentielle. Le football est le sport le plus pratiqué dans le monde, mais aussi le plus médiatisé et sa croissance a fait de lui le sport dominant dans la ville. Son affirmation s'est très vite confirmée dans tout le reste du monde depuis sa codification en Angleterre. Ce qui fait qu'on assiste presque dans la ville à l'apparition des clubs de football qui deviennent de plus en plus nombreux. Il bénéficie de l'intérêt accru que le public porte aux rencontres qui se déroulent dans la cité. Le football poursuit ainsi sa phase d'expansion avec ses nouveaux clubs qui naissent.
- Le handball et le basket-ball sont des sports qui, comme le football, utilisent une balle. La différence qui existe entre eux, c'est l'aspect de bataille pour la balle qui y est faible conséquemment, par l'élimination du combat homme à homme entre les adversaires. La possibilité de progresser avec la balle est par ailleurs plus ou moins limitée et l'élément de lutte territoriale sur les terrains plus petits, n'est plus important. Du fait de leur caractère moins dur, ces sports sont naturellement pratiqués aussi par les femmes contrairement aux précédentes ou la pratique de celles-ci est récente. Le basket aussi occupe une place importante dans le classement des sports les plus pratiqués grâce à son hégémonie aux USA.

- Le volley-ball est un des jeux collectifs de balle. Ici les éléments de charge, de lutte territoriale et de progression avec la balle ont totalement disparu. Il y a un filet qui sépare les deux équipes. Ainsi séparées par un filet, les équipes s'efforcent de renvoyer le ballon, de telle sorte que l'adversaire soit dans l'incapacité de le retourner. Le coup décisif consiste à évaser la balle dans le camp opposé qui en revanche essaie de le parer en faisant rempart en bloc.

Les autres sports dans cette grille de classification sont le hockey, le base-ball, le cricket et le badminton.

I.1.3. Les sports individuels avec balle

A vrai dire, cette dénomination «d'individuels» ici attachée aux sports de balle ne laisse pas de gêner alors que la signification d'instruments d'échange interhumaine est quant à elle liée à la balle. Comment concevoir cette signification sans impliquer une idée de coopération? On serait tenté de déclarer qu'il n'y a sports de balle individuels que lorsque, comme au golf, la balle est jouée pleinement par un seul joueur et, qu'il lui est possible de se contenter de se jeter des défis à lui-même. Mais le qualificatif «d'individuel» est ici entendu comme désignant avant tout une manière non collective de jouer la balle. Ce sont des équipes qui s'affrontent et qui manient la balle, avec des individus qui agissent pour leur propre compte.

Ainsi, pour ces sports, le dribble lui, est là; un cas très limité et presque inexistant. La passe, quant à elle, est bien présente.

En effet, deux grandes catégories sont à considérer: d'une part nous avons toutes les spécialités où, comme dans le tennis, la balle est jouée sur la trame de son échange dynamique entre les adversaires. Et d'autre part, celle où comme au golf, la balle est lancée pour atteindre un but visé. La balle est dans le premier cas le véhicule d'une sorte de duel et dans le second, elle est analogue à un instrument de tir, dans l'exercice duquel les joueurs se comparent mutuellement. Mais toujours est-il que les deux catégories diffèrent en ce que l'une nous apparaît comme beaucoup plus dynamique (en tennis le mouvement est plus dense et rude, la balle rebondit plus vite et les joueurs à leur tour aussi bondissent avec le déplacement) tandis que, le golfeur, par exemple joue sa balle à partir d'une position statique.

Retrouve dans cette catégorie aussi le billard le jeu de quilles, le bowling ou les boules et nous sommes tenté d'y ajouter la scrabble et le jeu de dames.

I.1.4. Les sports athlétiques et gymniques

Nous avons caractérisé plus haut, de manière brève, ce groupe de sports. Le terme de référence de l'effort y est le corps du sportif lui-même, et l'objectif dans ces sports est de tirer des forces humaines le maximum d'effets mesurables. Et c'est bien là l'importance dans ce sport: obtenir du corps humain le meilleur résultat possible, dans des épreuves conçues pour que se révèle avec éclat la puissance, l'adresse, la souplesse, la force, la vitesse, la coordination, la technique ou les qualités physiques.

Ces sports sont des bancs d'essai de la qualité corporelle. Alors que d'autres sports utilisent plus le corps qu'ils ne le servent. Ici les sports gravitent autour de lui et il est leur préoccupation fondamentale, l'œuvre qu'ils veulent accomplir, l'objet qu'il leur faut parfaire. Le sport alors habille le corps; ce dernier n'est plus seulement l'habitant du sport. Alors que, dans les deux groupes précédents, la confrontation permet à la valeur de s'affirmer, implique en même temps que l'on cherche à vaincre, on s'efforce d'empêcher l'autre d'y parvenir, dans ce groupe-ci, la compétition est presque toujours pure comparaison des performances obtenues (comme au lancer ou au saut), sans qu'aucune interaction ne pousse les sportifs à se contrer mutuellement.

Les courses comportent parfois quelques feintes et des surprises. Cependant, la grande loi demeure de faire son maximum, dans un élan vers la perfection. Ce qui est visé, c'est de prendre une place importante dans la hiérarchie de valeurs.

Dans l'athlétisme, l'haltérophilie, la gymnastique, l'équitation et la natation, nous avons une application particulièrement complète et harmonieuse des cinq thèmes fondamentaux de l'activité sportive. En effet dans ce sport et dans les quelques autres qui peuvent leurs être rattachés (comme la course cycliste, le patinage de vitesse, le ski de fond, l'aviron), nous avons affaire à l'accomplissement d'un effort qui engage totalement la puissance corporelle. Les fonctions musculaire, respiratoire, cardiaque sont soumises à des épreuves intenses. L'enjeu est de faire vaincre le corps et d'en manifester les pouvoirs.

Le thème du sport, comme mouvement vécu produit par le corps, s'illustre fortement aussi. Les mouvements fondamentaux comme marcher, courir, sauter, lancer et tous ceux qu'un gymnaste tire du seul rapport du corps humain à l'espace, constituent l'objet même des sports du troisième groupe.

I.1.5. Les sports de nature

La force des éléments naturels est, pour ces sports, l'obstacle à vaincre, mais aussi, dans la plus part des cas, le moyen et même le moteur à employer. L'alpiniste s'accroche aux aspérités du rochet qu'il cherche à escalader. Le pilote à voile, de son coté, se hisse dans les courants ascendants pour vaincre la pesanteur. Et le canoéiste quant à lui cherche à déjouer les ruses du flot impétueux.

Ce qui fait que dans les sports de nature l'homme cherche à conquérir la nature. Le rapport à la nature qui les constitue, est celui d'un retour à la nature, et comme tel, il est une institution récente de nos sociétés industrielles et urbaines, dans lesquelles, les hommes éprouvent toujours le besoin d'évasion hors d'un milieu qui devient de plus en plus artificiel. Il est donc important de noter ce caractère moderne de ces sports de nature.

Alors que les sports de combat, de balle, les sports athlétiques ont été connus et ont quasi existé en tous temps et tous lieux, c'est à peine d'un siècle, que datent ces sports de nature et c'est aujourd'hui qu'ils connaissent un rythme de développement considérable. Ce qui montre le degré de leur engagement dans la figure de notre époque.

Certains sports de nature mettent en œuvre des engins et des techniques appartenant depuis très longtemps à l'humanité. C'est l'exemple de la navigation à voile, le canoë et le ski.

Ces sports se font dans ou sur l'eau, dans les airs ou de relief terrestre.

- les sports d'eau: le canoë et le kayak sont consacrés à la descente des rivières et des fleuves; le yachting, la plongée et la chasse sous-marines se déroulent dans les mers ou les plans d'eau large de même que le surf et le ski nautique.

- les sports de l'air: ce sont le vol à voile en Ultra Léger Motorisé, le parapente, le saut à l'élastique et parachutisme. Le tir au pigeon est aussi classé dans cette catégorie.

- les sports de relief terrestre peuvent se partager suivant qu'il s'agit du relief externe (avec l'escalade et l'alpinisme), ou du relief interne (spéléologie et vulcanologie). La neige reste l'empire du ski (le ski de descente, de fond).

- le monde animal suscite toutes les formes de chasse et de pêche.

La randonnée pédestre ou à vélo peuvent se retrouver dans cette catégorie.

I.1.6. Les sports mécaniques

Les sports mécaniques appartiennent à la famille des sports avec comme caractéristique l'application de l'effort de l'homme à une machine munie d'un moteur autonome. Ces sports sont pratiqués mais pas comme les sports précédemment énoncés. Ici d'une manière générale la pratique est relativement basse.

Parmi ces sports mécaniques, nous pouvons citer l'automobilisme, le motocyclisme et les régates motorisées.

Le risque d'accident étant ici très présent, tout est mis en œuvre pour le prévenir.

Ainsi, ces sports qui nous semblent au premier abord si éloignés des ceux de nature, se rattachent encore de ces derniers. D'une part, par l'utilisation d'un moteur (en voile, c'est le vent ; pour le canoë, le courant marin). D'autre part, parce qu'ils travaillent sur des obstacles naturels: déclivité des circuits automobiles, neige, verglas, pluies, brouillards, dunes de sable, dénivellement des espaces de compétition avec des bosses et des crevasses.

Tous ces sports ont des rapports plutôt saints avec les autorités des villes contrairement à d'autres que nous allons présenter.

II – LES PRATIQUES SPORTIVES A " SURVEILLER"

Ce sont le plus souvent la glisse urbaine, le rap attaque, le tennis avec la paume, le football de rue (get the money), le basket-ball avec un panneau et le jeu des billes.

II.1. La glisse urbaine

Dans ce lot, on retrouve les patins et les planches à roulette. Ils servent de moyen de locomotion à des élèves pour se rendre à l'école. Leurs utilisateurs s'accrochent parfois aux voitures pour profiter de leur vitesse. Sinon à la force des jambes, les adeptes de ces pratiques se déplacent dans les rues de la ville.

II.2. Le rap attaque

C'est un match de basket-ball non officiel au rythme des musiques américaines. Il s'organise souvent pour recevoir des invités jeunes qui ont la culture Rap ou pratiquant le basket-ball. Il se pratique dans des terrains de basket-balls réglementaires ou les parkings avec une dalle en ciment ou en bitume.

II.3. Le tennis avec la paume

Dans cette pratique, un carré de 2 mètres divisé en quatre est tracé dans la rue avec une craie. Avec un ballon de tennis joué de la main, une équipe de 2 joueurs cherche à faire tomber la balle dans l'espace adverse.

II.4. Le football de rue

Les équipes de copains se lancent des défis et se cotisent pour une mise que le vainqueur empochera. Les terrains de jeu sont souvent la rue et des pierres posées sur le sol servent de poteaux de buts. A chaque fois qu'une voiture ou un piéton passent, le jeu est arrêté. Cela s'appelle le "sur place". Ce jeu déchaîne les passions et les matches se terminent souvent dans la dispute.

II.5. Le basket-ball avec un panneau

Dans les quartiers éloignés des terrains de basket-ball, les adeptes de cette discipline montent un panneau à côté de la rue et celle-ci leur sert d'espace de jeu. Le seul camp est attaqué alternativement par l'une ou l'autre des équipes selon la possession de la balle.

II.6. Le jeu des billes

Là, ce sont les tout petits qui en font leur occupation favorite. Avec des billes, les matches s'engagent entre gamins. Les mises ici sont des billes à gagner mes généralement des fruits.

III– LES SPORTS ET LA VILLE : UN RAPPORT ETROIT MAIS SOUVENT CONFLICTUEL

Nous avons évoqués plus haut les sports qui font l'objet d'une prise en charge dans les villes. L'importance donnée à ceux-ci est différente d'une localité à une autre. Il arrive même que certaines collectivités investissent dans la création d'un club sportif de ville ou d'un événement majeur. Beaucoup d'équipes ou de manifestations sportives portent le nom de la ville qui les accueille. L'OM à Marseille, le PSG à Paris, le marathon de New York, le grand prix de formule 1 de Monaco, l'Open de Melbourne au tennis, le tournoi de judo de St-Louis...

Ce qui fait penser qu'une grande ville c'est un grand club de sport ou un événement sportif international. Mais les sports sont difficiles à gérer dans les collectivités locales.

La ville évalue la demande de pratique pour chaque sport, construit des installations pour leur pratique ou aiguillonne la demande dans le sens de son orientation politique, donne des subventions aux associations qui sont dans la commune, fête ses meilleurs athlètes. Il y a en effet des villes qui optent pour certaines disciplines en investissant dans des infrastructures structurants et incitent les pratiquants à les fréquenter. Pour la conception, la conduite et l'évaluation de cette politique sportive, les villes se dotent d'un service ou d'une direction municipal des sports qui épaulé l'adjoint au Maire chargé de ce domaine d'activité.

Après un grand événement sportif d'envergure internationale, avec toute la médiatisation que cela implique, la demande de pratiques sportives augmente à un rythme plus rapide et les stades sont incapables d'accueillir tous ces pratiquants. Les besoins croissent plus vite que les possibilités d'accueil de sportifs. Ils convient dans ce cas d'effectuer des arbitrages pour donner satisfaction à certaines catégories de pratiquants. Les laissés pour compte s'auto-organisent pour s'exprimer dans leur sport de choix et occupent parfois des espaces qui ne sont pas destinées à ces pratiques. Ce qui est la source de beaucoup de litiges que la Mairie doit trancher par arrêté.

Les pratiques marginales véhiculent des valeurs pas encore partagées des autres citoyens et les pratiquants s'isolent du reste des populations. C'est le cas des pratiques de glisse urbaine comme le patin ou la planche à roulettes, le jeu de bille dans la rue, le basket à un panneau, le jeu de tennis avec la paume des mains et le football dans les espaces réservés ou les rues. Pour la glisse urbaine, ses adeptes s'agrippent aux voitures ou occupent les trottoirs avec leurs planches ou leurs patins. Ils portent souvent des écouteurs et ne peuvent réagir vite aux injonctions des conducteurs de véhicules. Ils ont des comportements qui les identifient à leur pratique et marque leur appartenance à un nouveau style de vie. Ils importunent ainsi les passants, encombrent les rues et inquiètent les parents qui considèrent ces modes de vie comme déviant. Les élus municipaux sont interpellés et se trouvent dans l'obligation de réagir pour ne pas frustrer leur électeurat. Ces pratiques sont surveillées dans toutes les villes car sont sources de désordres publics.

Les sportifs de renom sont courtisés par les élus. Ces derniers aiment s'afficher à leurs côtés ou les prennent comme conseillers personnels dans le but d'en faire une interface pour mieux contrôler le monde sportif souvent très exigeant. Mais ces athlètes de haut niveau cherchent à garder leur indépendance de jugement et de critique du fait de l'aspect corporatiste des sportifs.

Généralement, c'est une fois morts que les élites sportives trouvent la consécration car leurs noms sont donnés à des installations sportives ou autres édifices publics.

Sportifs et élus municipaux s'observent et travaillent ensemble sans une grande confiance mutuelle. Les premiers craignant la récupération politique de leur activité et les seconds ont peur des désordres que cause souvent des supporters mécontents ou des pratiquants non pris en comptes dans les arbitrages financiers.

Le football dans notre pays le Sénégal à un comportement hégémonique. C'est le sport roi et donner une aide à une équipe qui gagne des trophées confère beaucoup de visibilité à l'action d'une équipe municipale. Toutes les subventions prévues vont naturellement à l'équipe phare de football de la ville et les autres sont frustrées. Une rivalité malsaine s'installe entre celles qui n'arrivent pas à fonctionner correctement faute de subvention et les équipes favorisées. Pour ne pas s'attirer les critiques des citoyens non servis, les élus taisent les budgets alloués aux sports et les modes de répartition des subventions. Ce qui fait qu'ils sont accusés de ne rien faire pour le sport alors qu'ils bénéficient en premier des fruits de la notoriété d'un athlète.

Les sports de nature sont une occasion pour les collectivités locales de mieux penser l'aménagement du territoire communal, d'articuler sport, éducation et tourisme et de profiter des avantages qu'offrent l'environnement. La montagne, la forêt et la mer sont des atouts certains dans le développement sportif mais aussi touristique d'une ville.

L'importance économique du sport dans une ville est très grande. De même, des taxes sur le spectacle sportif sont prélevées par des agents assermentés et reversées au trésor public.

Abriter un événement mondial est le souhait de tous les élus. La Coupe du Monde de football et les Jeux Olympiques sont les compétitions que toutes les villes veulent se voir attribuer comme siège. Des investissements lourds sont effectués pour remplir les cahiers de charge et de grand nom du sport sont payés pour défendre une candidature pour l'organisation d'une manifestation sportive majeure.

Les services sportifs sont aussi importants. Avec un bon marketing, ils peuvent être vendus aux populations et apporter des ressources financières au budget de la commune. Mais la gestion des installations sportives qui proposent des prestations payantes est souvent opaque et n'arrive pas à assurer l'entretien de ces installations ni réinvestir dans la promotion des sports. Et les sportifs se plaignent de la qualité des stades.

Ce sont donc là quelques aspects qui illustrent le caractère conflictuel des sports et des collectivités locales.

IV. LE SPORT, UNE COMPÉTENCE TRANSFÉRÉE AUX COLLECTIVITÉS LOCALES

Comment assurer un "mieux d'État" sans forcément un plus d'État ? Cette question d'importance a préoccupé les élites politiques au Sénégal après mai 68. Les réflexions s'orientent vers un rapprochement de l'État des lieux d'application des politiques publiques ou l'administration des citoyens. Rapprochement avec pour objectif majeur d'accorder aux collectivités publiques un pouvoir de décision. Une réorganisation de l'action publique s'impose. C'est la décentralisation. Elle est déclinée sous deux logiques :

- Une **logique normative** caractérisée par les notions graduelles de **déconcentration**, de **transfert de compétences** et de **démocratie participative** que nous appelons "**chaînage contextuel**" ;
- Une **logique managériale** qui peut être expliquée par les termes **gouvernement local**, **management territorial** et de **gouvernance locale** comme le recommande M. Lheraud. C'est le "**chaînage opérationnel**".

Ces logiques permettent de comprendre la décentralisation comme option stratégique d'optimisation de la gestion des services publics dont le support physique est la collectivité locale.

«Une activité est dite décentralisée lorsque les règles qui la commandent sont édictées par des autorités émanant du groupe qu'elle concerne» comme l'affirme Georges Burdeau. Le Sénégal s'est, par les lois 96 – 06 et 07 et celle 96 – 1139 portant respectivement Code des collectivités locales et transfert de compétences aux régions, aux communes et aux communautés rurales.

La décentralisation concerne les domaines suivants :

- Les collectivités éducatives
- Les infrastructures sportives et socio-éducatives
- Les équipements éducatifs et socio-éducatifs
- Les activités physiques et sportives
- Les activités de jeunesse
- Les activités socio-éducatives
- le soutien à la vie associative.

En application des articles 5, 34, 35 et 36 de la loi N°96-07 du 22 mars 1996 portant transfert des compétences aux régions, aux communes et communautés rurales, les modalités d'exercice de ces compétences sont définies.

D'une manière générale, les compétences transférées entraînent l'implication des collectivités décentralisées dans l'exécution de la politique nationale de jeunesse et de sports. La jeunesse et les sports sont des compétences transférées aux collectivités locales sénégalaises par les lois sur la décentralisation. Il est donc octroyé ainsi aux régions, communes ou communautés rurales les pleins pouvoirs sur la gestion du sport en leur sein.

La loi N°84-59 du 23 mai 1984 portant charte du sport, suggérait déjà cette demande quand elle introduisait la notion de responsabilité des collectivités locales dans l'encadrement de la jeunesse en général et du sport en particulier. L'implication préconisée se déploie essentiellement sous la forme d'une intervention directe dans l'encadrement rapproché mais aussi dans l'animation de proximité. Le transfert de compétences est donc un vœux du monde sportif sénégalais.

Les infrastructures sportives, l'équipement sportif, la formation des cadres pour l'encadrement des sportifs et la promotion de la pratique sportive pour tous dans le sport de choix de chacun sont les secteurs concernés par ce transfert de la compétence.

Le soutien à la vie associative dans une commune se fera par une assistance matérielle, une construction d'installations sportives, l'aménagement des espaces de pratique, le financement des compétitions, la formation des ressources humaines à mettre à la disposition des associations sportives, l'octroi de subvention de fonctionnement à ces associations et des exonérations de taxes sur les spectacles.

Toutes les villes devraient donc :

- Élaborer et mettre en œuvre des programmes d'appui, d'assistance, d'insertion sociale et professionnelle des sportifs et participer à l'équipement des associations sportives;
- Mais aussi encourager la participation des jeunes sportifs à des activités communautaires ou d'utilités sociales par la mise en œuvre de projets initiés par la commune ou une association évoluant dans l'espace communal, assurer la gestion directe ou déléguée des infrastructures de proximité placées sous son autorité ou réalisées par elle.

Cependant, notons que pour l'exercice de ces compétences transférées, la commune s'appuie sur les services déconcentrés de l'État suivant les conventions d'utilisation des agents de celui-ci, signées entre son représentant et le président de la collectivité locale concernée (cf. article 9).

V. LES SPORTS DANS LA VILLE DE ZIGUINCHOR

La ville de Ziguinchor exerce une multitude de pratiques sportives qui font d'elle l'une des villes qui regorgent le plus de manifestations sportives.

V.1. Ziguinchor une ville sportive

La ville de Ziguinchor est située au sud du Sénégal. Elle est la capitale régionale de Casamance. Bâties sur les bords du fleuve Casamance, elle a beaucoup d'opportunités pour exercer la compétence sport dans les limites de son territoire.

Les pratiques sportives y sont nombreuses. Ce sont le football, le basket-ball, le volley-ball, le handball, l'athlétisme, le judo, la lutte féminine et masculine, le cyclisme, la pétanque, le karaté, le kung-fu et depuis peu le Namboudo et le Viet vo dao.

Le football est pratiqué par des équipes affiliées à la Fédération Sénégalaise de Football et à l'Organisme National de Coordination des Activités de Vacances. Celles qui participent aux compétitions fédérales sont dites "club" et les autres des ASC.

Dans la commune, il y a six clubs qui sont en Ligue professionnelle 1 et 2 (2), en national 1 (1) et en division régionale (3). Le Casa-Sport est l'équipe fanion de la ville. Il est en ligue 1 professionnelle ou il fait parti des premières au classement. Il gagne souvent des coupes. Ses matches drainent beaucoup de monde à Ziguinchor et dans toutes les localités du pays ou demeurent des ressortissants de la ville.

Le Zig-Inter Football Club est quant à lui très réputé pour la qualité de sa formation des jeunes. Il est en effet depuis trois saisons vainqueur des coupes nationales cadet et junior et du championnat des petites catégories. C'est une équipe qui affiche des ambitions claires quant au désir de relever un grand défi dans la promotion du sport à la base. Ce qui justifie les résultats qu'il ne cesse d'engranger au niveau national.

Les ASC quant à elles sont engagées dans les compétitions dites navétanes. Elles favorisent le plus souvent la pratique du football. Ce sont elles qui disputent chaque année la coupe du maire de la ville.

Le volley-ball est aussi performant avec le club de la ville qui joue les premiers rôles au Sénégal. Les filles volleyeuses sont vice-championnes nationales en titre. Le basket-ball est également dans l'élite de la discipline.

La lutte et le judo conquièrent des titres de champion d'Afrique à partir de Ziguinchor ou leurs pratiquants s'entraînent.

Certaines disciplines sportives sont en déclin faute de moyens suffisants pour leur fonctionnement. C'est le cas de l'athlétisme jadis formateur de champions et du cyclisme qui ne reçoit plus de subvention de sa fédération.

Le sport scolaire ne fait plus de compétition faute de soutien.

Nous allons à présent tenter de localiser les acteurs du sport dans la ville.

V.2. Les acteurs du sport dans la ville de Ziguinchor

A Ziguinchor les acteurs de la vie sportive sont divers et multiples. C'est entre autres les ASC, les clubs civils, les associations des ressortissants, le sport travailliste, les associations d'entraîneurs et d'éducateurs sportifs, les regroupements spontanés, le sport scolaire ainsi que la presse sportive. Ce sont des organisations qui œuvrent tous pour la participation à la bonne marche du sport par l'animation des quartiers.

Les associations sportives et culturelles (ASC) sont très nombreuses et sont réparties en différentes zones. On compte dans la ville de Ziguinchor 73 ASC réparties en 5 zones: les zones 1/A, 1/B, 2/A, 2/B et 3. Ils organisent, à travers leurs structures d'encadrement que sont l'ODCAV et l'ORCAV, des compétitions pendant les vacances scolaires. La mobilisation est très forte à l'occasion de ces joutes entre quartiers et les rivalités sont grandes.

Les clubs civils sont au nombre de dix et évoluent dans le football, le judo, le basket-ball, le volley-ball. Ils participent à des compétitions internationales, nationales ou régionales. Ils sont de ce fait des ambassadeurs qui promeuvent l'image de la ville à travers le monde.

Les associations des ressortissants sont des regroupements d'individus d'une localité, mais qui résident à l'intérieur de la ville de Ziguinchor. Elles organisent des manifestations sportives et culturelles entre ses différentes composantes. Elles sont nombreuses dans la ville. Ce sont de grands utilisateurs d'installations sportives et sont adulés du fait de leur poids électoral.

C'est le même constat pour les sports travaillistes. Ce sont des équipes qui sont issues des entreprises ou des administrations déconcentrées. Ils participent aussi à l'animation de la ville.

La presse sportive est très fournie dans la commune de Ziguinchor. Ce sont des antennes de télévisions, de radios ou des représentants locaux des quotidiens nationaux. Ces journalistes et animateurs sportifs organisent des débats et couvrent les manifestations dans cette activité. Leur participation à la promotion du sport et des sportifs est immense.

Les acteurs de la vie sportive de la commune de Ziguinchor sont donc variés. Ils œuvrent tous au rayonnement de cette activité dans cette cité qui présente quand même des installations de niveau national. Ils s'investissent dans les projets sportifs de la ville ou sollicitent une aide matérielle ou financière pour la tenue de leurs activités. Les événements sportifs communaux sont donc un terrain d'expression de cette collaboration entre ces différents acteurs.

V.3. Les événements sportifs majeurs dans la ville de Ziguinchor

A Ziguinchor, les événements sportifs majeurs sont sans conteste la Coupe d'Afrique des Nations Sénégal 92 et l'arrivée de la course de bateaux à voile de 2011.

En dehors de ces rendez-vous sportifs, des tournois sont souvent organisés dans la ville dans le cadre de l'intégration des trois pays limitrophes (Sénégal, Gambie et Guinée-Bissau).

Il arrive que les ONG intervenant dans la promotion de la paix en Casamance organisent des rencontres sportives ou elles invitent des équipes étrangères à la région.

En dehors de ces événements sportifs, la commune ne vibre qu'au rythme des navétanes et des matches de football du club phare de la ville le Casa-Sport.

V.4. L'évolution des budgets alloués aux sports

Nos tentatives pour trouver des informations concernant l'évolution de la manne financière prévue dans le budget communal pour la prise en charge de cette compétence transférée ont été vaines. Nous nous sommes heurtés, malgré l'explication de nos intentions d'études universitaires, à un refus poli mais ferme des différents responsables en charge de cette question.

Nous voulions tout simplement vérifier l'importance accordée à cette compétence ces cinq dernières années en rapportant les montants effectivement alloués au budget global de la commune.

V.5. Les infrastructures sportives à Ziguinchor

La situation des infrastructures dans la ville de Ziguinchor n'est pas, comme c'est le cas dans tout le pays, reluisante. Malgré donc les bons résultats nationaux des équipes du Casa-Sport et du Zig-Inter FC, les efforts de création et de modernisation des infrastructures sont encore insuffisants.

La ville ne dispose que de 3 stades de football: Aline Sitoé Diatta, Stade Néma, et Pédro Gomis. Ces deux derniers ont le statut de stades municipaux mais ce sont les moins propices à la pratique des sports.

- Le stade Aline Sitoé Diatta qui faisait parti des stades où s'est joué la coupe d'Afrique des nations 1992. C'est un stade avec 2 tribunes, l'une couverte et l'autre découverte. C'est aussi un stade qui bénéficie d'un éclairage et d'un gazon synthétique depuis 2008.

- Le stade Omnisports de Néma: avec une tribune découverte. Il abrite en plus du football, la lutte, le handball le basket-ball et l'athlétisme. C'est aussi un stade bien clôturé.

- Le stade Pédro Gomis, c'est le troisième stade à Ziguinchor, et il est non réglementaire, mais bénéficie d'une tribune couverte. Il dispose également d'un stadium qui abrite les compétitions officielles de basket-ball.

En plus de ces structures, la ville dispose de terrains utilisés pour l'EPS. Ce sont les terrains des établissements scolaires établies dans la cité. Le lycée Djignabo, le collègue Charles Lwanga, l'école de formation des forestiers et des agriculteurs ont des terrains de football avec des dimensions convenables mais une surface de jeu dégradée.

Les ASC quant à elles se contentent des coins de rues ou des lots non encore construits pour s'entraîner et préparer les compétitions navétanes.

CHAPITRE II : METHOLOGIE

CHAPITRE II : METHODOLOGIE

I. CADRE DE L'ETUDE

Notre projet d'étude sur la politique sportive de la ville de Ziguinchor nous permettra de voir comment la compétence sportive est donc prise en charge dans la municipalité. Nous voulons montrer l'attitude des élus locaux par rapport à cette prise en charge dans toute la commune et quelles sont les secteurs qui sont concernés dans cette prise en charge : la santé, l'éducation, l'animation, la compétition, la performance, le soutien aux associations, les équipements, le bien être social, les loisirs, etc. Ceci nous permettra de voir si les élus assurent à tous les citoyens le droit d'avoir, dans de bonnes conditions, une pratique sportive adaptée, tout en étant en phase avec la demande sociale et en garantissant l'intérêt général.

La commune devra donc harmoniser les domaines d'intervention en vue d'une stratégie de développement concentrée sur les besoins en activités sportives, mais aussi assurer une relation très équitable entre les acteurs du mouvement sportif et les autres utilisateurs d'installations sportives. Ce qui nécessite les stratégies adaptées: sport pour tous, le développement économique, social et individuel, la culture, la santé, l'éducation, la formation, les personnes handicapées, etc.

Ce qui implique une vision globale pré définie, un suivi de l'exécution des actions retenues et l'évaluation des programmes réalisés. Ce qui vaut dire:

I.1. Une politique d'équipements

Dans les orientations de politique sportive, les municipalités commencent à prendre en compte le sport par le biais des équipements sportifs. Dès la décentralisation des compétences du sport dans les collectivités locales, il est donc aperçu comme un moyen d'action agissant sur l'aménagement du territoire. Ce qui devait normalement engendrer l'existence d'infrastructures sportives en qualité et en nombre suffisant. C'est cela (l'existence de ces équipements) qui peut permettre d'asseoir une bonne formation des pratiquants. Et la construction d'infrastructures communales s'impose d'autant plus que les programmes étatiques de construction de stades n'ont pas produit des aires de jeu de qualité.

I.2. Une politique d'éducation

Le sport a aussi pour finalité l'éducation et les loisirs des citoyens. Mais la création d'infrastructures ou équipements sportifs, l'organisation des événements sportifs ainsi que le soutien des clubs ou associations de jeunes vont forcément engendrer la formation du personnel pouvant alors être utile à cette œuvre. Toute commune qui ambitionne de vendre des services sportifs à ses habitants se doit de créer le besoin de consommation de ces services chez la population. Et l'éducation permet justement d'habituer les citoyens d'une commune à la fréquentation des stades et autres installations. Habitude qui fera d'eux des clients assidus aux manifestations payantes qui feront des rentrées d'argent pour les perceptions communales. Il est donc important de former des encadreur ou d'utiliser les compétences des ASC pour créer les besoins de consommation de ces services, les entretenir et les diversifier.

I.3. Une politique de soutien aux associations sportives

Les associations sportives locales, tout comme les autres associations, sont prises en considération par la municipalité. Les élus sont presque tous impliqués dans la vie associative de leur quartier. Ils sollicitent souvent des aides pour soutenir une activité sportive et culturelle des jeunes qui sont de potentiels électeurs qu'il faut fidéliser. C'est dans ce cadre que le soutien aux clubs sportifs existants dans la ville, par la mise en dispositions des subventions et des équipements et parfois celle du personnel communal est devenue un moyen de réponse aux enjeux électoraux. Il est très important au vu de ces arguments que les jeunes soient soutenus dans leurs clubs ou autres regroupements. Ce sont les services municipaux des sports ou un adjoint au maire qui à la charge d'administrer ce secteur.

I.4. Une politique de communication par le sport

Les bons résultats engrangés par les clubs issus de la commune peuvent constituer d'énormes sources de motivation, de fierté, d'appartenance ou encore de notoriété pour leur territoire de rattachement. Ce qui fait qu'une commune qui a en son sein un club de haut niveau, dont les résultats en championnat national sont remarquables, ou bien une association sportive très dynamique dont les membres constituent l'élite de la discipline, jouit aussi d'une grande visibilité internationale. Le sport est donc un outil de communication. De plus une installation sportive ou un événement sportif d'envergure peut constituer un vecteur pouvant

être très utile pour la ville. C'est ben effet un lieu de ralliement de tous les jeunes ou une image qui attire le monde sportif pour l'organisation d'événement majeur.

I.5. Une politique d'animation sportive de proximité

Les quartiers étant le plus souvent marqués par la présence d'écoles (primaires ou secondaires) et avec cette concentration importante d'élèves, les politiques sportives communales vont se réorienter vers une logique d'animation des quartiers. Les actions mises en place, notamment dans les quartiers les plus sensibles, ont une finalité éducative et constituent un moyen de prévention contre le mal-être. Ce qui fait que l'animation constitue une valeur très importante au niveau des politiques sportives.

II. LA DELIMITATION DU SUJET

Étant donné que le thème de politique sportive dans la commune, constitue un vaste champ d'investigation dans lequel plusieurs domaines sont d'une manière générale prise en considération, nous trouvons donc un besoin de délimiter et d'orienter notre sujet. Nous nous focaliserons essentiellement sur les infrastructures dans la commune et leur mode de gestion, les actions envisagées dans le cadre de la vie sportive de la commune, les acteurs de cette vie sportive, les moyens mobilisés pour promouvoir le sport dans cette ville de Ziguinchor, et les subventions allouées aux ASC. Nous aborderons également les orientations de la politique sportive. Nous formulerons des recommandations afin de montrer dans quels sens devraient s'investir la commune pour mieux prendre en charge les besoins des citoyens de cette ville.

III. LES OUTILS D'INVESTIGATION

Ce sont les procédés auxquelles nous avons fait recours pour pouvoir déterminer la politique sportive de la commune. Il s'agit d'un questionnaire destiné aux acteurs de la vie sportive dans la commune de Ziguinchor et d'un guide d'entretien destiné aux gestionnaires du sport de cette commune.

Le questionnaire tout comme le guide d'entretien sont composés de quatre grands axes d'interrogations que sont :

- les installations sportives communales,
- la vie sportive dans la commune,
- les subventions aux associations sportives,

- et les orientations globales de la politique sportive communale. Étant dans l'obligation de prendre en charge l'intérêt général des populations en matière de sport ainsi que les aspirations plus ou moins marginales des pratiquants, la commune doit se doter d'une politique dont les orientations sont entre autre :

▲ évaluation des comportements consommatoires : déterminer le nombre de pratiquants dans la commune, le niveau atteint par les équipes et la nature des besoins en matière de pratique sportive, répertorier les pratiques de masses et les sports d'élite.

▲ état des lieux des équipements déjà existant dans toute l'étendu du territoire et création de nouveaux ou réfection des anciennes infrastructures en fonction de la demande.

▲ Satisfaction équitable de la demande.

▲ Anticipation sur l'évolution future des pratiques par la construction d'équipements sportifs, l'organisation des pratiquants et la mise en place des moyens financiers et techniques adéquats.

En partant de ces orientations, nous pouvons déterminer les grandes lignes de la politique sportive de la commune : sport pour tous, élite, santé, loisirs, éducation, compétition de haut niveau, tourisme sportif ou formation des jeunes.

IV. L'ECHANTILLONNAGE ET LA POPULATION CIBLE

Pour guider notre enquête et mieux comprendre l'organisation de la ville de Ziguinchor dans sa mission de prise en charge du sport, nous avons ciblé les acteurs que sont les ASC, les associations des ressortissants de villages présentes dans la ville, les acteurs du sport travailliste et les clubs de compétition les services déconcentrés des sports et les gestionnaires communaux de ce secteur.

Pour les acteurs du sport, nous sommes entrés en contact avec :

- 50 ASC
- 05 associations des ressortissants
- 05 équipes de sport travailliste
- 04 clubs de compétition
- 04 écoles participant à l'UASSU

Soit un total de 68 acteurs.

Et pour les gestionnaires du sport, nous avons émis le vœu de rencontrer au moins dix agents de la mairie pour leur administrer le questionnaire qui leur était destiné. Mais nous

nous sommes heurtés à un refus du personnel. On a été renvoyé sur une seule personne qui a donc accepté de nous donner une réponse.

Lors de l'administration du questionnaire, nous avons toujours été présents pour mener et contrôler les opérations afin de veiller d'avantage à la fiabilité des réponses à collecter. Et pour ceux destinés aux acteurs de la vie sportive, ainsi qu'aux gestionnaires, nous avons fait une descente au niveau de la ville, pendant les fêtes de pâques pour les distribuer. Et à chaque ASC, à chaque association des ressortissants, et autres, on a remis un questionnaire qui nous est rendu avec les réponses.

V. LE TRAITEMENT DES DONNEES

Pour le traitement des données recueillies nous avons choisi de les convertir ou de réduire les informations issues de la recherche sous une forme permettant une compilation statistique mais aussi un emmagasinage nous donnant leur meilleure exploitation. Pour y parvenir, nous avons procédé de façon spécifique, en classant les réponses recueillies. Et pour chaque question, nous avons tenu compte de la réponse jugée comme la plus importante par notre population cible. Nous avons regroupé les réponses identiques suite à un dépouillement de ces dernières, pour enfin calculer et faire les pourcentages. Nous nous basons donc sur ces pourcentages pour les interprétations qui nous permettrons de répondre aux questions que nous nous sommes posées dans notre problématique.

Nous allons présenter et interpréter les réponses avec les pourcentages calculés puis les analyser. Cette analyse se fera selon les quatre grands thèmes que nous avons rappelés précédemment à savoir : les infrastructures sportives, la vie sportive, les subventions et les orientations globales de la politique sportive de la commune de Ziguinchor.

VI. LES LIMITES DE L'ETUDE

Comme toutes les études scientifiques qui utilisent un questionnaire, les résultats auxquels nous parviendrons sont soumis à de probables imperfections dues à la diversité des réponses des différentes associations ou personnes ciblées, à l'imprécision ou parfois le caractère incomplet de certaines réponses.

En effet, le milieu est connu pour son caractère très fermé. Et surtout quand il s'agit de «politique » ou de gestion budgétaire. Ce sont des questions que certains responsables hésitent à aborder avec un tiers. Les agents de la mairie, voient en notre travail un objectif politique.

Une stratégie ayant pour seule but de fournir des informations à l'opposition pour la conquête du conseil communal. Nous avons d'ailleurs rencontré un refus catégorique de la part des élus locaux qui ne sont pas responsables de ce secteur et l'évolution des budgets pour la prise en charge de cette compétence sport de ces cinq dernières années ne nous est pas fournies pour cette étude.

CHAPITRE III : PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

CHAPITRE III : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

I. PRESENTATION ET INTERPRETATION DES RESULTATS

I.1. Réponses des ASC de la commune au questionnaire

I.1.1. Sur les installations sportives communales

1°) Disposez-vous d'un espace d'entraînement sportif ?

Tableau I : Effectif de la réponse des ASC

Réponses	Effectifs	%
Oui	46	92
Non	4	8
Total	50	100

92% des ASC soutiennent avoir un espace d'entraînement contre 8% qui affirment ne pas en disposer.

Réponses à la question « Comment qualifiez-vous cet espace ? »

Tableau 2 : Effectif de la réponse des ASC

Réponses	Effectifs	%
Ne se prononce pas	5	10
Terrain vague	9	18
Terrain bien aménagé	8	16
Coin de rue	20	40
Espace réservé par la commune	6	12
Un lot non encore construit	3	6

Quant à la nature de l'espace d'entraînement dont ils disposent, c'est surtout un coin de rue (40%), un terrain vague (18%) ou encore un espace réservé par la commune (12%). 16%

disent avoir des espaces bien aménagés. Les 10% ne se sont pas prononcés ou ont donné une réponse non précise.

Les ASC ont donc des coins de rue ou des terrains vagues comme espaces pour la préparation de leurs rencontres sportives amicales ou officielles. Ceux qui disent avoir des terrains bien aménagés font allusion aux dimensions et non à la qualité des installations. C'est le cas des utilisateurs des terrains de Néma, Lycées Djignabo et Djibock, Pedro Gomis, Collège Charles Lwanga, Lyndiane et ISRA.

Réponses à la question « Les installations de la ville sont : »

Tableau 3 : Effectif de la réponse des ASC

Réponses	Effectifs	%
Suffisantes en nombre	1	2
De bonne qualité	1	2
Accessibles sur simple demande	7	14
Accessible par location	37	74
Difficilement accessibles	43	86
Total		

Les installations de la ville sont difficilement accessibles pour les ASC (86%). Elles peuvent cependant recourir à la location pour utiliser ces stades (74%). Elles reconnaissent presque toutes la mauvaise qualité de ces terrains (98%) et leur nombre insuffisant (98%).

Réponses à la question « Quelles installations voudriez-vous voir construites à Ziguinchor ? ».

Tableau 4 : Effectif de la réponse des ASC

Installations			Quartier			Public cible
	N	%		N	%	
Sport principal	N	%		N	%	
Football	19	15,7	Djiâbir	33	49,25	Jeune
Basket-ball	15	12,4	Escale	10	14,93	Jeune
Handball	13	10,7	Néma	3	4,48	Jeune
Volley-ball	14	11,6	Santhiaba	2	2,98	Jeune
Dojo	9	7,4	Tilène	6	8,96	Jeune
Arène	16	13,2	Boucotte	6	8,98	Jeune
Salle musculation	6	5	Soucoupapaye	2	2,98	Jeune
Complexe	22	18,2	Djirigho	2	2,98	Jeune
Terrain omnisports	6	5	Lyndiane	3	4,48	Jeune
Total			Choix multiple			

C'est une question qui englobe en son sein trois interrogations : une première sur les installations, la deuxième sur le quartier où ils voudront voir érigées ces édifices sportifs et la troisième sur le public cible.

Les ASC optent d'une manière générale pour la construction d'infrastructures sportives pour le football, le basket-ball, le handball, le volley-ball, le judo, la lutte. La salle de musculation, un complexe sportif et des terrains omnisports sont aussi la préoccupation des associations de jeunes.

Le complexe sportif est l'installation qui suscite le plus d'intérêt pour les ASC, avec 18,20% suivi des terrains de football surtout pour la pratique des sports de vacances dits Navétane (15,7%) et de l'arène pour la lutte. Après cela viennent le basket-ball (12,40%), le volley-ball (11,60%) et le handball (10,70%).

Concernant l'espace dans lequel ces installations doivent être placées, les réponses varient d'un quartier à un autre. Ainsi, Djâbir, Escalé, Boucotte et Tilène, semble être les plus cités. Cependant, Djâbir se décale du lot avec un pourcentage de 49,25%.

Enfin, pour ce qui est du public cible, les ASC, dans l'unanimité prônent pour les jeunes. C'est la tranche d'âge qui a le plus besoin de ces installations pour les compétitions Navétane et les championnats officiels des différentes fédérations sportives nationales.

I.1.2. Sur la vie sportive dans la commune

Dans l'étude de la vie sportive dans la commune de Ziguinchor, nous avons établi un certain nombre de questions, nous permettant d'avoir une idée de ce cette activité dans la commune.

Réponses à la question « Participez-vous aux programmes sportifs de la commune? »

Tableau 5 : Effectif de la réponse des ASC sur la vie sportive dans la commune

Réponses	Effectifs	%
Oui	50	100
Non	0	0
Total	50	100

Au regard de ce tableau, 100% des acteurs interrogés confirment leur participation dans ces activités sportives. C'est dire donc que toutes les associations sportives et culturelles prennent part aux manifestations organisées par la commune dans le cadre de l'animation.

Réponses à la question « Si oui, à partir de quelles étapes votre participation est-elle effective ? »

Tableau 6 : Effectif de la réponse des ASC sur la vie sportive dans la commune

Réponses	Effectifs	%
Conception des propositions de programmes	28	56
Exécution des programmes retenus	47	94
Évaluation des programmes réalisés	32	64
Programmation de nouveaux programmes	20	56
Total	choix multiple	choix multiple

Les résultats obtenus montrent que 56% des ASC prennent part aux programmes sportifs de la commune de Ziguinchor à partir de la conception de ces programmes, 94%

s'engagent à partir de l'exécution des programmes retenus, 64% à partir de l'évaluation des programmes réalisés et enfin 56% affirment être contactées pour la programmation de nouvelles activités.

Réponses à la question « Vous participez aux programmes communaux, parce que : »

Tableau 7 : Effectif de la réponse des ASC sur la vie sportive dans la commune

Réponses	Effectifs	%
Vous avez signé une convention dans ce sens	1	2
Vous avez reçu un paiement	0	0
C'est un devoir citoyen	49	98
Total	50	100

98% des ASC affirment que c'est un devoir citoyen qu'elles participent aux programmes sportifs de la municipalité contre 2% disent avoir signé une convention dans ce sens.

Aucune association de quartier ne reconnaît recevoir de l'argent en payement d'une quelconque participation à une activité communale.

Réponses à la question « Quels buts pensez-vous que la mairie de Ziguinchor vise à travers l'organisation de manifestations sportives ? »

Tableau 8 : Effectif de la réponse des ASC sur la vie sportive dans la commune

Réponses	Effectifs	%
La victoire des portes étendards de la ville	22	44
La participation de la population locale	47	94
Les gains économiques	14	28
Intégration sociale des populations	28	56
Rayonnement international de la ville	17	34
Promotion de la réussite scolaire	13	26
Promotion d'un citoyen responsable et sain	16	32
Promotion d'un citoyen productif	10	20
Découverte touristique de la ville	3	6
Santé des populations	21	42

Sur cette question, nous nous intéressons à la finalité ou l'orientation que la mairie vise à travers l'organisation de manifestations sportives. Les résultats font état de victoire des portes étendards de la ville (44%), participation de la population locale (94%), de gains économiques (28%), de l'intégration sociale des populations de la région (56%), de rayonnement international de la ville (34%), de promotion de la réussite scolaire (26%), de promotion d'un citoyen responsable et sain (32%) et productif (20%), de santé des populations (42%).

I.1.3. Sur les subventions aux associations sportives

Réponses à la question « Avez-vous une fois reçu des subventions communales ? »

Tableau 9 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions communales

Réponses	Effectifs	%
Oui	41	82
Non	9	18
Total	50	100

82% des ASC affirment avoir reçu des subventions communales contre 18% qui soutiennent le contraire.

Réponses à la question « Si oui, est-ce à votre demande ? »

Tableau 10 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions communales

Réponses	Effectifs	%
Ne se prononcent pas	5	10
A notre demande	6	12
Spontanément	39	78
Total	50	100

Sur cette question, nous notons que pour 78% des ASC interrogées ont reçu spontanément des subventions de la municipalité de Ziguinchor et 12% disent en avoir reçu à leur demande.

Réponses à la question « Sous quelle forme ? »

Tableau 11 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions communales

Réponses	Effectifs	%
Non réponse	5	10
Argent	43	86
Équipement	24	48
Autres	1	2
Total	Choix	Multiple

Ces subventions allouées aux ASC sont en nature (équipement 48%) mais généralement en argent (86%).

Réponses à la question « Pour quelles activités ? »

Tableau 12 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions aux associations sportives

Réponses	Effectifs	%
Ne se prononce pas	6	12
Match	37	74
Déplacement d'équipes	18	36
Équipement	18	36
Soins médicaux	2	4
Autres	5	10

C'est donc pour l'organisation de matches (74%), le déplacement de leurs équipes en compétition (36%), l'équipement (36%) ainsi que les frais médicaux (4%) que les ASC reçoivent des subventions de la ville.

Réponse à la question « Avez-vous participé à l'élaboration de critères pour la distribution de ces subventions » ?

Tableau 13 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions aux associations sportives

Réponses	Effectifs	%
Néant	1	2
Oui	3	6
Non	46	92
Total observation	50	100

Les critères d'attribution de ces subventions ne sont pas discutés au préalable par les bénéficiaires et la ville. C'est l'avis de 96% des sondés.

Réponses à la question « Comment jugez-vous ces subventions » ?

Tableau 14 : Effectif de la réponse des ASC sur les subventions aux associations sportives

Réponses	Effectifs	%
Non réponse	5	10
Insuffisantes	43	86
Suffisantes	1	2
Bien réparties	7	14
Mal réparties	22	44
Non justifiées	13	26
Inéquitables	16	32
Équitables	5	10

Ils les juges insuffisantes (86%), mal réparties (44%)ou encore inéquitables (32%). De rares d'ASC trouvent suffisantes ces subventions (2%), bien réparties (14%) et équitables (10%).-

I.1.4. Sur la politique sportive communale

Sur cet axe de réflexion, un certain nombre de questions a été adressé aux ASC de la commune. L'étude des réponses issues de ces dernières nous permettra d'avoir une vision de la politique sportive communale.

Réponse à la question « A qui pensez-vous que les programmes sportifs de la commune de Ziguinchor sont destinés en priorité »?

Tableau 15 : Effectif de la réponse des ASC sur la politique sportive communale

Réponses	Effectifs	%
Néant	1	2
Handicapé	0	0
Valide	38	76
Jeunes	47	94
Adultes	1	2
Troisième âge	0	0
Clubs de compétition	36	72
Associations d'animation	9	18
Sport professionnel	17	34
Sport à la base (amateur)	8	16
Navétane	44	88
Clubs affiliés aux fédérations	5	10
Sport scolaire	10	20
Civil	5	10
Citoyen de la ville	12	24

Les sondés affirment que les programmes sont, selon eux, destiné en priorité aux jeunes (94%) et aux valides (76%). Ils reconnaissent également que le Navétane (88%), les clubs affiliés aux fédérations sportives (72%) et le sport professionnel sont les mieux servis même si le sport scolaire n'est pas oublié (20%). Le troisième âge et les handicapés ne sont concernés par aucun programme.

Réponse à la question «Comment jugez-vous la politique sportive de la ville»?

Tableau16 : Effectif de la réponse des ASC sur la politique sportive communale

Réponses	Effectifs	%
Non réponse	1	2
Bonne	8	16
Mauvaise	23	46
Équitable	6	12
Non équitable	17	34
Ambitieuse	8	16
Passive	29	58
Élitiste	6	12
Sport de masse	7	14
Agressive	0	0
Molle	31	62

Les avis sont partagés pour cette question. Pour 46% des associations, elle est mauvaise contre 16% qui ont un avis contraire. 34% la trouve non équitable contre 12%.

Pour les 58% de ces acteurs du sport communal la politique sportive de la ville est jugée passive ou molle (62%) contre 16% qui la trouve ambitieuse.

II. REPONSES DES EQUIPES PARTICIPANT AUX TOURNOIS DU SPORT TRAVAILLISTE

II.1. Sur les installations sportives communales

Réponses à la question « Disposez-vous d'un espace d'entraînement sportif » ?

Tableau 17 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
Oui	1	20
Non	4	80
Total	5	100

80% de ces acteurs du sport local soutiennent ne pas bénéficier d'espace leur permettant de bien préparer leurs compétitions. Seule une équipe nous assure être en possession d'un espace d'entraînement (soit 20%).

Réponses à la question «Comment qualifiez-vous cet espace ? »

Tableau 18 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
Terrain sommairement aménagé	4	80
Coin de rue	1	20
Total	5	100

Les équipes qui participent aux compétitions du sport travailliste n'ont pas non plus d'espace adéquat pour s'entraîner. Elles squattent des espaces sommairement aménagés (80%) ou des coins de rue (20%).

Réponses à la question « Les installations sportives de la ville sont : »

Tableau 19 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
Suffisantes en nombre	0	00
De bonne qualité	0	00
Accessibles sur simple demande	0	00
Accessibles par location	4	80
Difficilement accessibles	3	60

Pour leurs compétitions cependant, elles louent toutes les stades pour accueillir leurs matches de football surtout. Elles jugent l'accès à ces stades difficile.

Réponses à la question « Quelles installations sportives voudriez-vous voir construites à Ziguinchor ? »

Les réponses s'orientent toutes vers des terrains de football, les dojos et les salles de remise en forme. Le basket-ball est également cité mais dans une proportion très faible. Le quartier de Djâbir est toujours retenu pour abriter ces installations sportives qui seront dédiées à la jeunesse.

II.1.1. Sur la vie sportive dans la commune

Réponses à la question « Participez-vous aux programmes sportifs de la commune? »

Tableau 20 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
Oui	0	00
Non	5	100
Total	5	100

Elles ne participent pas aux programmes sportifs de la commune.

Réponses à la question « quels buts pensez-vous que la mairie de Ziguinchor vise à travers l'organisation de manifestations sportives ?»

Tableau 21 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
La victoire des portes étendards de la ville	3	60
La participation de la population locale	3	60
Les gains économiques	0	00
Intégration sociale des populations	0	00
Rayonnement international de la ville	1	10
Promotion de la réussite scolaire	0	00
Promotion d'un citoyen responsable et sain	0	00
Promotion d'un citoyen productif	0	00
Découverte touristique de la ville	0	00
Santé des populations	3	60

Ici la participation de la population locale, la santé des populations et la victoire des portes étendards de la ville ont tous recueilli 60% des avis. Le rayonnement international de la ville est aussi cité (10%).

II.1.2. Sur les subventions

Réponses à la question « Avez-vous une fois reçu les subventions?»

Tableau 22 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	Effectifs	%
Oui	0	00
Non	5	100
Total	5	100

Ils affirment toutes ne pas recevoir de subvention de la mairie de Ziguinchor et ne participent non plus à la définition des critères d'attribution de ces subventions. Elles jugent ces subventions insuffisantes (40%), mal réparties (80%) et inéquitables (20%).

II.1.3. Sur la politique sportive communale

Réponse à la question « à qui pensez-vous que les programmes sportifs de la commune de Ziguinchor sont destinés en priorité ? »

Tableau 23 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	N	%
Handicapés ou valides	0	0
Jeunes	3	60
Adultes ou 3 ^e âge	0	0
Clubs de compétition	2	40
Associations d'animation	0	0
Sport professionnel	2	40
Sport à la base (amateur)	0	0
Navétane	4	80
Clubs affiliés aux fédérations sportives	0	0
Sport scolaire ou civil	0	0
Tourisme ou citoyens de la ville	0	0

En réponse à cette question, elles citent les jeunes (60) dans le Navétane (80%), les clubs de compétition officielle amateurs (40%) ou professionnels (40%). Elles ne pensent pas qu'il existe des programmes pour les handicapés, le 3e âge ou le scolaire.

Cette politique est jugée mauvaise (33%), inéquitable (33%) et passive (33%). voir tableau suivant.

Tableau 24 : Effectif de la réponse des équipes du sport travailliste

Réponses	N	%
Bonne	0	00
Mauvaise	2	33,30
Équitable	0	00
Inéquitable	2	33,30
Passive	2	33,30
Ambitieuse	0	00
Élitiste	0	00
Sport de masse	0	00
Agressive	0	00
Molle	0	00
Total	6	

III. REPONSES DES CLUBS AFFILIES AUX FEDERATIONS SPORTIVES

III.1. Sur les installations sportives communales

Réponse à la question « disposez vous d'un espace d'entraînement sportif ? »

Tableau 25 : Effectif de la réponse des clubs sur les installations sportives

A	N	%
Oui	5	100
Non	0	0,0
Total	5	100

Concernant l'espace d'entraînement sportif pour les clubs ou équipes de compétition, qu'ils soient en ligue 1, ligue 2, encore en national 1 ou 2, chacun possède un espace d'entraînement. Ces espaces sont des terrains bien aménagés (80%) ou vagues (20%). Voir tableau suivant :

Réponses à la question « comment qualifiez-vous cette espace » ?

Tableau 26 : Effectif de la réponse des sur les installations sportives

B	N	%
Terrain vague	1	20
Terrain bien aménagé	4	80
Coin de rue	0	00
Espace réservé par la commune	0	00
Un lot non encore construit	0	00
Total	5	100

Tous ces clubs ont des terrains aménagés à l'exception d'un seul qui s'entraîne dans un espace vague.

Réponses à la question « les installations sportives de la ville sont ? »

Tableau 27 : Effectif de la réponse des clubs sur les installations sportives

C	N	%
Suffisantes en nombre	0	00
De bonne qualité	0	00
Accessibles sur simple demande	1	20
Accessibles par location	4	80
Difficilement accessible	0	00
Total	5	100

Ils trouvent que les stades de la mairie sont accessibles par location (80%) ou sur simple demande (20%).

Réponses à la question «quelles installations voudriez-vous voir construites à Ziguinchor ? »

Tableau 28 : Effectif de la réponse des clubs sur les installations sportives

Installations	N	%	Quartier	N	%	Public cible
Terrain de football	5	100	Djâbir	4	80	Jeune
Terrain de basket	2	40	Colobane	3	60	Jeune
Complexes sportifs	4	80	Escale	3	60	Jeune
Salle de musculation	3	60	Boucotte	4	80	Jeune
Total			Choix			Multiple

Les clubs veulent tous avoir un terrain de football. Ils trouvent aussi important la construction de complexes sportifs et de salles de musculation ou de remise en forme. Les clubs estiment cependant que Djâbir est le lieu idéal pour la construction de ces espaces sportifs certainement pour la disponibilité des terres. Une fois encore, ce sont des espaces sportifs pour les jeunes qui sont souhaités.

III.2. Sur la vie sportive communale

Réponses à la question «participez vous aux programmes sportifs de la commune de Ziguinchor ? »

Tableau 29 : Effectif de la réponse des clubs sur la vie sportive communale

A	N	%
Oui	0	00
Non	5	100
TOTAL	5	100

Les programmes sportifs organisés par la commune de Ziguinchor ne concernent pas ces clubs. Il n'y a donc pas de manifestations destinées uniquement à ces équipes. Ces dernières participent à des compétitions organisées la plupart par des privés. Ce qui fait constater que leur participation aux programmes sportifs de la commune est nulle.

Réponse à la question « quels buts pensez vous que la Mairie de Ziguinchor vise à travers l'organisation de manifestations sportives ? »

Tableau 30 : Effectif de la réponse des clubs sur la vie sportive communale

D	N	%
La victoire des étendards de la ville	3	25
La participation de la population locale	2	16.7
Les gains économiques	1	8.3
Intégration sociale des habitants de Ziguinchor	3	25
Rayonnement international de la ville	2	16.7
Promotion de la réussite scolaire	0	00
Santé des populations	1	8.3
Total	12	100

Même s'ils ne participent pas aux activités organisées par la ville, les clubs de compétition pensent qu'en fait, la mairie de Ziguinchor vise à travers l'organisation de manifestations sportives la participation de la population locale à la vie de la cité, la victoire des portes étendards de la ville, l'intégration sociale des habitants de Ziguinchor et le rayonnement de la ville. Ils citent aussi la santé des populations et les gains économiques.

III.3. Sur les subventions communales

Réponses à la question « avez-vous une fois reçu des subventions communales ? »

Tableau 31 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

A	N	%
Oui	4	80
Non	1	20
Total	5	100

Les 80% des clubs de la commune reçoivent des subventions. 20% d'entre eux affirment ne pas en recevoir. Ces subventions sont reçues à la demande des clubs (75%) et peuvent arriver spontanément (25%). voir tableau suivant.

Réponses à la question « si oui, est à votre demande ? »

Tableau 32 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

B	N	%
A notre demande	3	75
Spontanément	1	25
Total	4	100

Réponses à la question « sous quelle forme » ?

Tableau 33 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

C	N	%
Argent	4	80
Équipement	1	20
Autres	0	0
Total	5	100

C'est de l'argent qui est le plus souvent reçu mais il arrive que ce soient sous forme d'équipements. Cet argent est destiné à l'organisation des matches, aux déplacements des équipes ou à l'achat de matériel essentiel. Voir tableau suivant.

Réponses à la question « pour quelle activité ? »

Tableau 34 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

D	N	%
Match	3	50
Déplacement d'équipe	2	33,3
Équipement	1	16,7
Soins médicaux	0	0
Autres	0	0
Total	6	100

La plupart des réponses concourent pour l'organisation de match .Mais aussi l'octroi des subventions va dans le sens des déplacements d'équipes et parfois pour l'équipement de ces équipes.

Réponses à la question « avez-vous participé à l'élaboration de critères pour la distribution de ces subventions ? »

Tableau 35 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

E	N	%
Oui	0	00
Non	5	100
Total	5	100

Ils ne participent pas à l'élaboration des critères pour l'attribution des subventions. Et jugent ces subventions mal réparties (40%), insuffisantes (30%), non justifiées (20%) et inéquitables (10%). voir tableau suivant.

Réponses à la question « comment jugez-vous ces subventions ? »

Tableau 36 : Effectif de la réponse des clubs sur les subventions communales

F	N	%
Insuffisantes	3	30
Suffisantes	0	00
Bien réparties	0	00
Non justifiées	2	20
Inéquitable	1	10
Mal réparties	4	40
Total	10	100

III.4. Sur la politique sportive communale

Réponses à la question « à qui pensez vous que les programmes sportifs de la commune sont destinés en priorité ? »

Tableau 37 : Effectif de la réponse des clubs sur la politique sportive communale

A	N	%
Handicapés	0	00
Jeunes – adultes	4	25
Clubs de compétition	4	25
Navétane	5	31,25
Civil	0	00
Citoyens de la ville	3	18,75
TOTAL	16	100

Les clubs croient que la priorité est accordée au Navétane (31,25%), aux clubs sportifs (25%) ainsi qu'aux citoyens de la ville (18,75). Ils ne citent pas les handicapés. Ils trouvent également que ces programmes sont destinés à la jeunesse.

Réponse à la question « comment jugez-vous la politique sportive de la ville ? »

Tableau 38 : Effectif de la réponse des clubs sur la politique sportive communale

B	N	%
Bonne	00	00
Mauvaise	2	40
Passive	3	60
Inexistante	00	00
Agressive	00	00
Ambitieuse	00	00
Total	5	100

La politique sportive adoptée par la commune de Ziguinchor envers sa population est jugée passive (60%) et mauvaise (40%) par les clubs.

Les écoles participant au tournoi UASSU et les associations de ressortissants des villages de Casamance à Ziguinchor ont également répondu à notre questionnaire destiné aux acteurs de la vie sportive dans la commune.

Les réponses vont dans le sens de celles déjà évoquées par les groupes d'acteurs que nous avons cités. Pour ne pas trop nous répéter, nous n'allons pas reproduire leurs avis. Mais celui-ci figurera dans l'analyse que nous allons à présent effectuer.

IV. ANALYSE DES RESULTATS

A l'image de la présentation des résultats, nous allons baser notre analyse sur les quatre thèmes que sont les **infrastructures sportives**, la **vie sportive** de la commune, les **subventions** aux associations sportives de la ville et la **politique sportive**.

IV.1. Sur les infrastructures sportives

Les ASC et les clubs ont des espaces pour s'adonner à la pratique des sports. Les autres acteurs de la vie sportive comme les sports travaillistes et les associations de ressortissants squattent des terrains disponibles.

Ces espaces sont des coins de rue ou des terrains vagues. Certains acteurs sportifs affirment que leurs terrains sont bien aménagés. Le constat est que les espaces d'évolution de ces acteurs de la vie sportive dans la ville de Ziguinchor ne sont pas bien lotis en matière d'installation. A part le Stade Aline Sitoé Diatta qui est régional, aucun terrain dans la commune n'est propice à une pratique optimale des sports. Seuls les terrains appartenant aux écoles comme Djignabo, Charles Lwanga ou Sacré-cœur ont des dimensions convenables mais les sols sont très crevassés et même inondables. Il n'y a donc pas dans cette ville une seule entité qui a un terrain sportif qui lui est propre. Et les espaces utilisés sont très peu nombreux au regard de l'effectif des associations. Il y a en effet 9 terrains aux dimensions convenables pour 80 ASC qui évoluent dans le Navétane, 8 clubs affiliés à une fédération sportive nationale, 10 qui évoluent dans le sport corporatif et quelques 30 associations de ressortissants. Et il y a souvent des conflits dans l'occupation de ces espaces par ces acteurs qui se retrouvent à 5 ou 8 dans une même aire de jeu. D'où le qualificatif d'insuffisant accordé à ces installations.

Ils conviennent tous de la nécessité de construire des aires de jeu. Les besoins s'orientent vers plus de terrains de football, une salle de musculation ou de remise en forme et

d'un complexe sportif pour les jeunes. Le basket-ball et la lutte sont aussi cités comme devant aussi disposer d'installations correctes. Ceci s'explique par l'hégémonie du football dans le sport sénégalais. La lutte est en plein essor. Il est suivi par des millions de fans dans les arènes et les télévisions. C'est un fait de société qui envahit tous les espaces de la vie au Sénégal. Le football et la lutte sont donc des sports pratiqués partout et qui mobilisent beaucoup de pratiquants. En effet, ces deux phénomènes font aujourd'hui «la une » des préoccupations des populations surtout des jeunes.

Le premier, grâce à sa professionnalisation, a atteint un certain niveau (à saluer et à encourager) aux plans organisationnel et footballistique. Quant au second, il est pour les jeunes notamment ceux de la banlieue, une source d'enrichissement et de réussite sociale plus rapide avec des cachets pouvant atteindre plusieurs dizaines de millions. Cet intérêt pour la lutte se manifeste aussi du côté des sponsors, principaux investisseurs, et des médias. Ce qui explique donc cette volonté des ASC, avec l'appui des autorités compétentes de la localité, à souhaiter la création d'arène pour la pratique de ce sport. Ce qui va permettre à ces associations de compléter ainsi leur volet culturel. Il est donc justifié que les acteurs de la vie sportive dans cette ville souhaitent la construction d'une arène.

Personne ne voit la nécessité d'ériger des aires de jeu pour les personnes âgées ou les handicapés. C'est pourtant important au vue du nombre de retraités qui sont dans la ville et des personnes à mobilité réduite.

Pour la construction de ces aires de jeu, le quartier de Djiâbir est souvent cité. Ce qui s'explique par le fait qu'il est certes périphérique, mais à l'avantage de ne pas être très loin du centre ville et de disposer encore de suffisamment de réserves foncières.

Les terrains qui relèvent de la responsabilité de la commune comme les stades Néma et Pedro Gomis également en mauvais état sont jugés accessibles par location et parfois sur simple demande. En effet, la mairie a fermé Néma qui abritait les cours d'EPS du lycée Djignabo pour le mettre en location. Des taxes sont aussi prélevées sur les spectacles organisés dans les installations sportives dans la commune. Ces aires de jeu sont disponibles mais sont tous très vétustes et leur rénovation est souhaitée. Un projet de réfection de Néma est en cours mais avance difficilement depuis trois ans.

IV.2. Sur la vie sportive de la commune

A part les équipes du sport travailliste, tous les autres acteurs de la vie sportive participent aux manifestations organisées par la mairie. Ils le font par devoir de citoyen de cette cité. Mais il arrive qu'ils signent des conventions d'objectifs avec les autorités de cette commune. C'est à dire que l'engagement de ces entités est appelé sous réserve d'une compensation financière ou matérielle si les objectifs sont atteints.

Mais ces associations ne sont pas toujours sollicitées pour participer à tout le processus d'élaboration des projets de manifestation. Il arrive que des équipes de la mairie descendent dans les quartiers pour exposer un projet. A cette occasion, ils recueillent les doléances des jeunes de ce quartier, doléances qui ne sont que très rarement satisfaites. Mais il n'y a pas de concertation préalable qui aboutisse à un projet de manifestation sportive exécuté puis évalué en présence de tous les acteurs.

IV.3. Sur les subventions aux associations sportives de la ville

La Mairie fait des efforts pour donner des subventions aux acteurs de la vie sportive dans cette ville. Le sport travailliste est le seul qui dit ne rien recevoir et n'être pas demandeur. Elles sont souvent en argent mais existent aussi sous forme d'équipements sportifs ou d'exonération de taxe sur les spectacles. Elles sont jugées insuffisantes, inéquitables et mal réparties.

Insuffisantes en ce sens qu'elles ne parviennent pas à assurer aux entités une plus grande autonomie financière ou matérielle. Ce qui est reçu est souvent pour payer un engagement dans une compétition (Navétane) ou déplacer une équipe devant aller jouer hors de la ville.

Inéquitables parce que les entités qui disposent d'un conseiller influent à la mairie sont les mieux servies. Ce ne sont donc pas celles qui participent le plus à la vie de la commune ou qui contribuent le mieux à l'éducation des citoyens de cette ville qui sont récompensées. Il suffit de connaître quelqu'un là-bas pour être servi en premier. C'est le cas du Casa-Sport qui, même avec un statut de club professionnel, continue à recevoir plus des deux tiers du montant des aides allouées aux acteurs de la vie sportive dans cette commune. Tous les agents de la mairie ou les conseillers élus sont supporters de cette équipe. C'est pourquoi il se fait encore entièrement financé par le budget de la municipalité. Et ce sont les autres qui en pâtissent et qui le déplorent.

Le hic ici est que personne ne sait sur quelles bases sont accordées ces subventions. Existence-ils des critères pour l'attribution de ces subventions ? Personne ne sait. C'est pourtant ce qui peut les rendre équitables et bien réparties.

IV.4. Sur la politique sportive

Jugée passive, molle, mauvaise et non équitable, la politique sportive de la ville de Ziguinchor semble plus orientée vers les associations qui sont engagées dans les compétitions Navétane et celles affiliées aux fédérations sportives nationales. Le Navétane dispose même d'une compétition que la mairie organise pour lui. C'est la coupe du maire qui est toujours une occasion de distribuer des aides et des récompenses substantielles aux participants avec un renfort de publicité. Le vainqueur de cette coupe est grassement récompensé. Les clubs quant à eux sollicitent et obtiennent le plus souvent des aides pour l'organisation de matches ou le paiement du transport de leurs équipes.

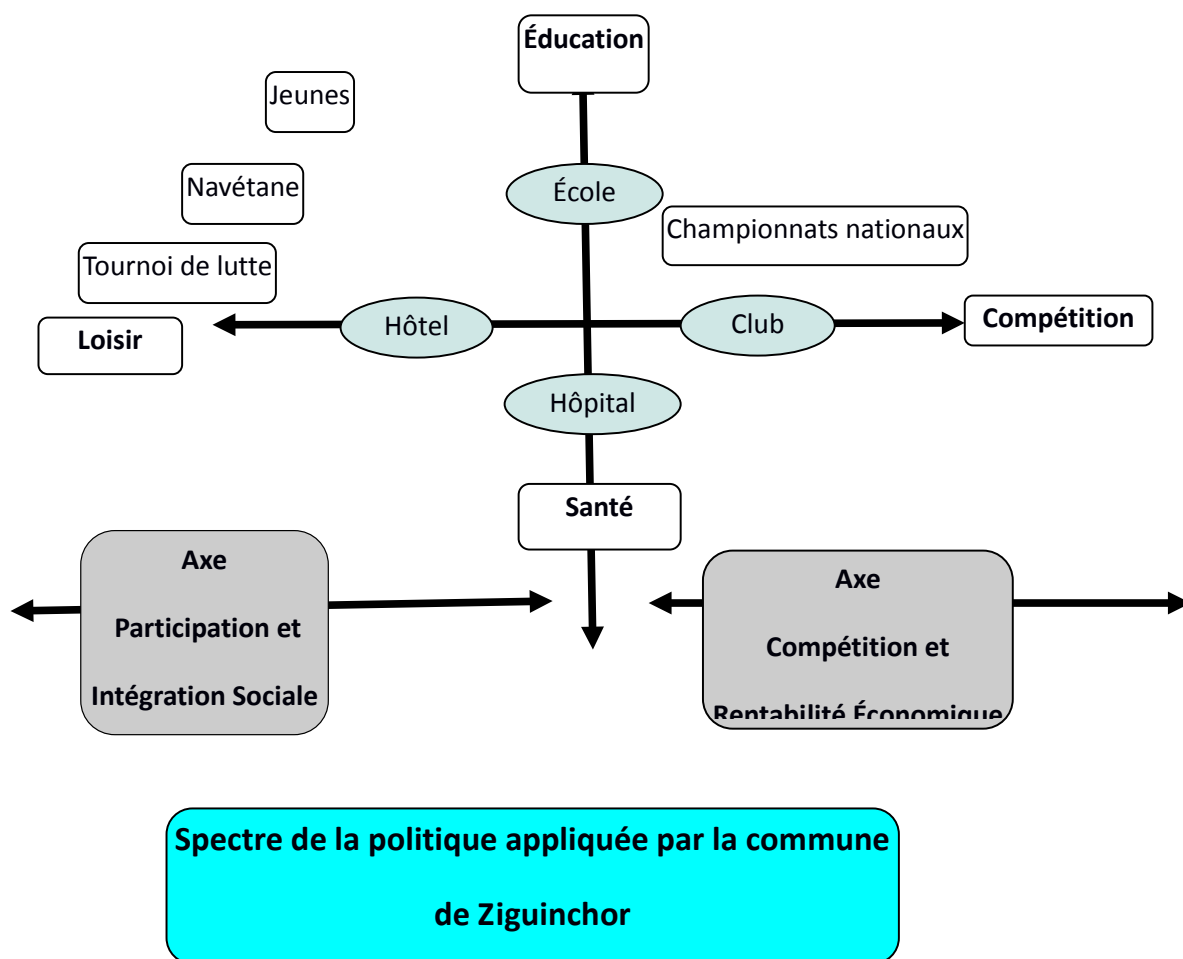
Cette politique est dédiée aux jeunes. Les personnes âgées ne sont pas concernées et il n'y a pas non plus un encouragement quelconque des femmes à la pratique des sports ou une organisation des écoles autour de ces activités.

L'éducation, les loisirs ou la santé sont mal explorés dans la ville de Ziguinchor. Il n'y a donc pas une politique harmonieuse qui est conduite dans ces axes majeurs de la vie d'une cité.

Les handicapés ne sont pas encadrés dans cette ville où habitent de nombreuses victimes des mines anti-personnelles qui perdent des jambes. Une gestion ambitieuse de la compétence sport devrait prendre en charge cette catégorie de personnes pour les aider à surmonter ce handicap survenu par accident, conséquence de la guerre en Casamance.

C'est cet ensemble de considérations qui font dire aux acteurs de la vie sportives dans cette ville que les buts visés dans l'organisation des manifestations sportives sont la victoire des portes étendards de la ville, l'intégration sociale des habitants de Ziguinchor, le rayonnement international de la ville et la participation de la population à la vie de la cité. Les scolaires sont laissés en rade et les manifestations semblent ne pas avoir comme objectif de faire des entrées d'argent pour les caisses de la commune. Ce qui est un paradoxe car les collectivités décentralisées doivent vivre de subventions étatiques certes, mais aussi et surtout de recettes municipales.

Nous matérialisons cette politique sportive par le schéma suivant :



V. RECOMMANDATIONS OU PROPOSITION D'UNE POLITIQUE

V. 1. Sur les installations sportives

V. 1.1. Utilisation des aires de jeu existant

Recevoir les demandes de créneaux horaires et élaboration et affichage d'un calendrier annuel d'utilisation des infrastructures sportives.

V.1.2. Aménagement de nouvelles aires pour le sport

Pour mieux servir les acteurs sportifs de la ville de Ziguinchor, l'aménagement de nouveaux lieux de pratique s'impose. Nous recommandons donc :

Pour la natation et les sports d'eau :

- La structuration du bassin de Djibock en lac artificiel pour la baignade et la pratique de l'aviron du kayak et du canoë,
- La construction d'un port de plaisance à Boudody
- L'agrandissement de la piscine de l'hôtel Néma pour les compétitions

Pour le football :

- stabilisation des aires de jeu des terrains des lycées Djignabo et Djibock, des collèges Charles Lwanga, Amilcar Cabral, Lyndiane et Sacré-Cœur, ainsi que des stades Pedro Gomis, Kandialan et Néma,
- construction de 40 nouvelles aires d'entraînement de 50m sur 40 pour les équipes de quartiers,

Pour le basket-ball, la handball, le volley-ball, le squash et le badminton :

- aménagement des terrains Néma, Pedro Gomis et Aline Sitoé Diatta,

Pour les sports de combat, le basket-ball et de la randonnée :

- construction d'un palais des sports,
- aménagement d'un circuit de 20 Kilomètres pour la pratique simultanée de la randonnée pédestre et du tir à l'arc.

Pour les autres sports, aménagement de bouledromes et de cours de tennis dans chaque quartier, de plateaux pour les patins et planches à roulette.

V.2. Sur la vie sportive de la ville

Proposer une offre de pratiques sportives pour le 3e âge, les femmes et les handicapés, organiser des rencontres sportives internationales ou sous régionales, organiser également des matches de handisport.

V.3. Sur les subventions

Élaboration de critères consensuels d'attribution des subventions communales aux associations sportives et signature de conventions d'objectifs entre la mairie et ces associations.

V.4. Sur les orientations de la politique sportive communale

V.4.1. Les axes de la politique sportive communale

V.4.1.1. Éducation

- recrutement et envoi d'animateurs sportifs dans les écoles élémentaires,
- organisation de compétitions scolaires,
- des récompenses et bourses aux élèves qui ont un niveau national et plus en sport,
- vacances sportives pour les meilleurs élèves des écoles de la ville,

V.4.1.2. Compétition

- organisation annuelle de compétitions locales, nationales et internationales,
- festival sportif pour la petite catégorie

V.4.1.3. Loisir

- construction de salles de remise en forme
- explorer les pistes du tourisme sportif international

- organiser les randonnées pédestres ou à vélo pour les femmes et le 3ème âge en priorité.
- organiser des tournois de sport adapté
- construction de trois circuits pour la glisse urbaine

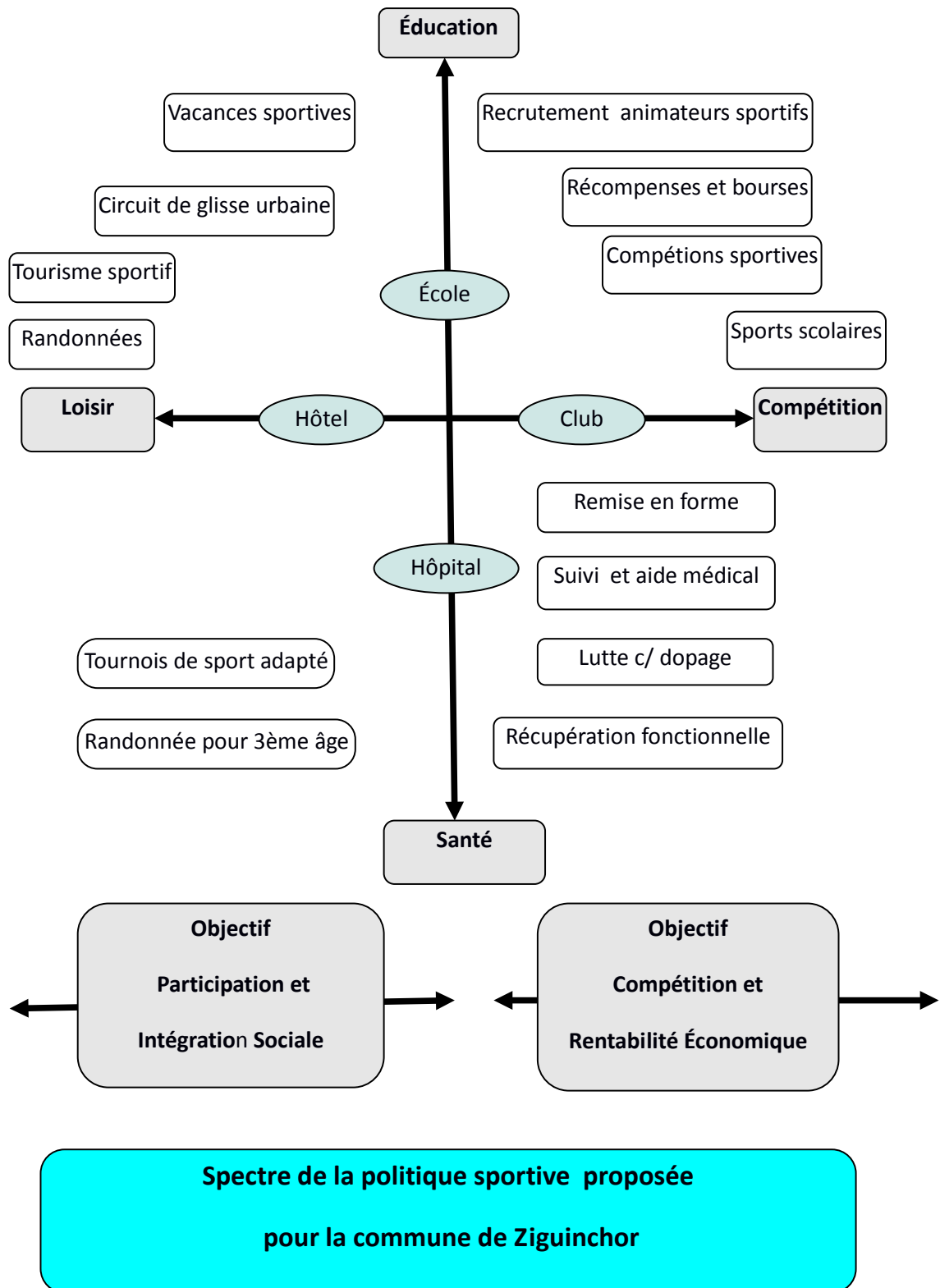
V.4.1.4. Santé

- programmes de remise en forme pour les travailleurs et le 3e âge,
- contrôle sanitaire des pratiquants sportifs,
- lutte contre le dopage,
- récupération fonctionnelle des blessés au travail, dans les compétitions sportives ou par accident.

V.4.1.5. Population ciblée

- les élèves
- les sportifs d'élite
- les sportifs de loisirs
- les sportifs retraités
- les travailleurs en activité ou à la retraite
- les jeunes
- les adultes hommes et femmes
- les handicapés

Résumé de la politique sportive proposée pour la ville de Ziguinchor dans le schéma suivant :



CONCLUSION

Depuis longtemps au Sénégal le sport connaît des difficultés d'évolution tant au niveau du football qu'au niveau des autres disciplines sportives. Le niveau actuel de ce sport est moins élevé que dans certain pays d'Afrique et d'Europe. De ce fait nous avons jugé nécessaire de revoir la manière dont le sport est géré en général au Sénégal et en particulier dans la ville de Ziguinchor. Et une bonne politique sportive dans la ville serait très utile pour relever ce handicap. C'est dans cette optique que nous avons pris sur nous l'option d'explorer le sujet intitulé « **la politique sportive dans la ville de Ziguinchor** ». Sujet d'un grand intérêt pour nous d'autant plus qu'il met en relief les infrastructures déjà existantes et les projets de construction ou de création d'infrastructures nouvelles, renseigne de la vie sportive dans la commune et de l'importance que cette ville accorde à ce secteur.

Pour bien mener et traiter ce sujet sur la politique sportive de la ville de Ziguinchor, nous avons mené, auprès des acteurs du sport dans la ville, une enquête nous permettant de mieux cerner la question.

Le premier constat est que les infrastructures déjà existantes ne peuvent couvrir les besoins de pratiques et ne sont pas en mesure de permettre un bon déroulement des rencontres sportives. Les subventions sont accordées aux associations sportives et des compétitions sont organisées dans l'espace communal.

Alors pour vérifier ce constat afin de mieux l'analyser, nous avons établi un questionnaire. Ce dernier est structuré en deux : l'un destiné aux gestionnaires du sport de la ville et l'autre adressé aux acteurs de la ville sportive. Ils s'articulent au tour de quatre grands axes que sont :

- les installations sportives communales
- la vie sportive dans la commune
- les subventions accordées aux associations sportives
- et en fin la politique sportive communale.

Nous avons distribué ces questionnaires à soixante huit acteurs du sport local. Nous n'avons malheureusement pas, malgré notre volonté, pu rencontrer dix conseillers municipaux comme souhaité. Nous avons été renvoyés sur une seule personne qui n'a cependant pas accepté de parler des budgets alloués au sport.

A l'examen des réponses obtenues, nous sommes parvenus à des résultats qui ont en définitive confirmé les hypothèses de recherche que nous nous sommes fixées au départ.

Pour les installations dans la commune, il en existe mais elles ne sont pas nombreuses et les nombreuses compétitions ne peuvent pas s'y tenir toutes.

Les installations sportives de la ville sont à l'image du pays, pas nombreuses mais aussi de mauvaise qualité. Même si les équipes à savoir les clubs de compétition et les ASC ont des espaces pour s'entraîner, ces derniers sont inadaptés à une quelconque pratique sportive. Les autres disciplines sportives dans la ville tels que le basket-ball, le handball, le judo ou encore la lutte devraient aussi bénéficier l'installation leur permettant une meilleure visibilité.

Concernant la vie sportive dans la commune, les équipes et les clubs participent aux différentes compétitions organisées au niveau de la commune mais celles du sport travaillistes ne participent pas dans des compétitions organisées par la mairie. Elles organisent elles même leurs propres manifestations mais sollicitent la mairie pour avoir un terrain leur permettant d'accueillir leurs rencontres.

Sur les subventions, elles sont en général octroyées par la mairie aux associations évoluant dans la commune. Elles sont souvent financières mais sont parfois sous forme d'équipement. Elles sont souvent mal réparties puisque les équipes du sport travaillistes n'en bénéficient pas. Elles sont aussi insuffisantes selon les équipes bénéficiaires d'autant plus qu'elles ne permettent pas d'assurer ou de couvrir la totalité des dépenses des équipes. Les équipes ne sont pas associées à l'élaboration des critères pour l'attribution et la distribution de ces subventions. Ce sont des critères qui sont en effet définis par les élus et on ne sait sur quelles bases.

En fin sur la politique sportive, ses orientations sont plus du côté des navétanes et un peu des clubs affiliés aux fédérations sportives nationales. Toutes les équipes du navétanes sont aidées. Ce qui leur permet de bien préparer leurs compétitions. Cette politique est jugée inéquitable, pas ambitieuse. Ce sont plus les associations évoluant dans les navétanes qui ont une compétition financée entièrement par la ville de Ziguinchor : la coupe du maire. C'est une compétition majeure très attendue par les clubs du championnat national populaire.

Au vu des résultats de notre enquête, il nous a paru important de proposer la construction d'installations sportives en nombre et en qualité suffisants de même qu'une politique sportive plus équitable avec quatre axes : **Santé, Éducation, Compétition et Loisir.**

BIBLIOGRAPHIE

- *Alexandre Fougère* : **Quel avenir pour les politiques locales et le management du personnel territorial ? L'exemple du sport.** Edition Revue EPS, 1999.
- *Christian Vivrier et Jean François Loudcher* : **le sport dans la ville : espaces et temps du sport,** l'Harmattan 1998, 339 pages.
- **Code des collectivités locales du Sénégal** : Le sport une compétence transférée, loi n° 96-07 du 22 mars 1996
- Michel Bouet, **Signification du Sport,** Edition l'Harmattan 1995, 670 pages
- *Pascal Chantelat, Michel Fodimbi, Jean Camy* : **sport de la cité : anthropologie de la jeunesse sportive.** Espaces et temps du sport, l'Harmattan 1996, 188 pages.
- *Patrick Bayeux*, **le sport et les collectivités territoriales,** que sais-je ? PUF 1996.
- *Patrick Bayeux*, **le maire et le sport,** Association des Maires de France, berger Levrault, 1998.
- *Théran Jean-Pierre*, **sport et collectivités locales,** Dalloz, 1993.
- *William Gasparini, Gilles Vielle Marchiset*, **Le sport dans les quartiers : pratiques sociales et politiques publiques,** Edition Pratiques Physiques 2008, 176 pages.

ANNEXES

I - GUIDE D'ENTRETIEN

DESTINE AUX GESTIONNAIRES DE LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR

A- Les installations sportives communales

(Veuillez remplir la fiche sur les installations sportives de la ville en annexe)

a) Comment sont gérées les installations sportives de la Commune de Ziguinchor ?

- Location ou Cession gratuite

- Gestion directe ou gestion déléguée

Avez-vous un programme de construction d'infrastructures sportives ?

Oui Non

Si Oui remplissez le tableau suivant			
N°	Programme de construction de :	Localisation	Sport principal
1			
2			
3			
4			
5			

A- La vie sportive dans la commune de Ziguinchor

a) Quels sont les rendez-vous sportifs importants dans la ville et par qui sont-ils organisés ?

Evénement	Organisateur		Périodicité	Payant ?	
	Public	Privé		Oui	Non

b) Avez-vous un événement sportif communal d'envergure ?

- Oui et il est déjà organisé au moins une fois

- Oui mais il est encore en projet

- Non

c) Si oui, comment est organisée la participation des citoyens à cet événement ?
(plusieurs réponses possibles)

- Consultations depuis l'élaboration du projet
- Consultations pour la réalisation du projet
- Consultations pour l'évaluation du projet
- Informations régulières sur l'avancement du projet
- Les décisions se prennent uniquement en Conseil Municipal
- Les citoyens sont uniquement informés par affichage officielle

B- Les subventions accordées aux associations sportives

a) A combien s'élèvent les subventions communales accordées aux associations sportives de la commune ? (remplir tableau)

Année	Montant subvention	Budget communal
2011 - 2012		
2010 – 2011		
2009 – 2010		
2008 – 2009		
2007 – 2008		

b) A qui est-elle accordée ? (plusieurs réponses possibles)

- Aux ASC
- Aux Associations confessionnelles (religieuses)
- Aux associations professionnelles (corpo)
- Aux associations de ressortissants
- Aux encadreurs sportifs indépendants
- Aux clubs sportifs affiliés aux fédérations sportives
- Autres (à préciser).....

c) Pour quelles activités accordez-vous ces subventions ?

- Organisation de rencontres sportives
- Encadrement des jeunes sportifs
- Voyages des équipes en compétition
- Promotion des sports dans la commune
- Animation sportive de la ville

- Frais d'hébergement d'équipes
- Participation dans les budgets des associations sportives
- Autres
-
- Accordez-vous ces subventions sur la base de Conventions d'objectifs ?
 Oui Non
- Autres bases à préciser

B- La politique sportive communale

- a) A qui sont destinés vos programmes sportifs communaux ?
- Handicapés ou Valides
 - Jeunes Adultes 3^e âge
 - Clubs de compétition ou Associations d'animation
 - Sport d'élite ou Sport à la base
 - Sport scolaire ou Civil
 - Touristes ou Citoyens de la ville
- b) Quels sont les buts visés à travers l'organisation de manifestations sportives ?
- La victoire des portes étendards de la ville
 - La participation de la population locale
 - Les gains économiques
 - Intégration sociale des habitants de Ziguinchor
 - Rayonnement international de la ville
 - Promotion de la réussite scolaire
 - Promotion d'un citoyen responsable et sain
 - Promotion d'un citoyen productif
 - Découvertes touristiques de la ville
 - Santé des populations

II - QUESTIONNAIRE

DESTINE AUX ACTEURS DE LA VIE SPORTIVE DE LA COMMUNE DE ZIGUINCHOR

A- Les installations sportives communales

- Disposez- vous d'un espace d'entrainement sportif ?

Oui Non

- Comment qualifiez-vous cette espace sportif ?

- Terrain vague

- Terrain bien aménagé

- Coin de rue

- Espace réservé par la commune

- Un lot non encore construit

- Les installations sportives de la ville sont :

- Suffisantes en nombre

- De bonne qualité

- Accessibles sur simple demande

- Accessibles par location

- Difficilement accessibles

- c) Quelles installations sportives voudriez-vous voir construites à Ziguinchor ?

Installations	Sport principal	Quartier	Public ciblé

B- La vie sportive dans la commune

- a) Participez-vous aux programmes sportifs de la commune de Ziguinchor ?
Oui Non
- b) Si Oui, à partir de quelles étapes votre participation est-elle effective ?
- Conception des propositions de programme
 - Exécution des programmes retenus
 - Evaluation des programmes réalisés
 - Programmation de nouveaux programmes
- c) Vous participez aux programmes communaux parce que :
- Vous avez signé une convention dans ce sens
 - Vous avez reçu un paiement
 - C'est un devoir de citoyen
- d) Quels buts pensez-vous que la Mairie de Ziguinchor vise à travers l'organisation de manifestations sportives ?
- La victoire des portes étendards de la ville
 - La participation de la population locale
 - Les gains économiques
 - Intégration sociale des habitants de Ziguinchor
 - Rayonnement international de la ville
 - Promotion de la réussite scolaire
 - Promotion d'un citoyen responsable et sain
 - Promotion d'un citoyen productif
 - Découvertes touristiques de la ville
 - Santé des populations

C- Les subventions aux associations sportives

- a) Avez-vous une fois reçu des subventions communales ?
- Oui Non
- b) Si Oui est-ce ?
- A votre demande
 - Spontanément
- c) Sous quelle forme ?
- Argent
 - Equipements

- Autres

.....

d) Pour quelle activité ?

- Match

- Déplacement d'équipe

- Equipement

- Soins médicaux

- Autres

.....

e) Avez-vous participé à l'élaboration de critères pour la distribution de ces subventions ?

Oui ou

f) Comment jugez-vous ces subventions

- Insuffisantes

- Suffisantes

- Bien réparties

- Mal réparties

- Non justifiées

- Inéquitables

- Équitables

D- La politique sportive communale

a) A qui pensez-vous que les programmes sportifs de la commune de Ziguinchor sont destinés en priorité ?

- Handicapés ou Valides

- Jeunes Adultes ou 3^e âge

- Clubs de compétition ou Associations d'animation

- Sport professionnel ou Sport à la base (amateur)

- Navétanes ou clubs affiliés aux fédérations sportives

- Sport scolaire ou Civil

- Touristes ou Citoyens de la ville

- Comment jugez-vous la politique sportive de la ville ?

- Bonne ou Mauvaise

- Équitable ou Non équitable

- Ambitieuse ou Passive

- Elitiste
 - Agressive
- ou Sports de masse
- ou Molle